

Riviera Chablais

votre région



Le théâtre
Waouw propose
un festival de
formes courtes

Page 12



L'Édito
de Noriane
Rapin

Les baillis bernois du XXI^e siècle

Permettez-moi de déclarer mes intérêts. Je suis une fille de Lavaux, descendante, cousine et amie de vigneron. Discuter avec mes proches viticulteurs m'expose aujourd'hui à un risque de déprime majeur. Le travail de la vigne est difficile, il l'a toujours été. Mais à présent, les tuiles s'accumulent. La maladie, les aléas climatiques, les maigres récoltes, les visiteurs indécents, les déprédations, la concurrence des vins étrangers... et, depuis trois ans, l'administration. Un beau jour de 2019, leurs excellences de Berne, dans leur version contemporaine et bureaucratique, ont décidé de mettre au pas les producteurs de vin du pays. Chacun, même le petit indépendant, doit être considéré comme un négociant en vin. L'OFAG ne voit pas le problème de cette ordonnance, et souligne que peu de professionnels s'y sont opposés. L'argument est pourtant fallacieux. Dans le Pays de Vaud où règne l'amour des lois, les contestataires qui ont signifié leur refus des nouveaux contrôles de caves sont poursuivis, amendés, et maintenant menacés de prison s'ils persistent à se rebeller. Au sein d'une corporation épuisée, on aurait plutôt tendance à s'éviter ces coups de matraque. Néanmoins, la révolte gagne de nouveaux partisans. Cette désobéissance leur semble être l'unique solution: l'administration fédérale est restée sourde aux suggestions des faitières et aux demandes des Cantons romands. Elle commence tout juste à envisager une discussion à ce sujet. Comme Gilles le chantait, «saluons Berne et ses ukases, sa police et ses règlements, adoptons la marche bernoise et marchons au commandement.»

Région P.09

VIONNAZ DOIT REVOIR SES CALCULS

La Commune doit revoir sa copie pour la taxe sur l'eau: une mauvaise évaluation des volumes a entraîné un déficit dans ce poste, qui doit être autofinancé. Le Conseil communal a envoyé un questionnaire aux habitants pour un état des lieux. La nouvelle mouture pourrait être soumise à l'assemblée primaire en décembre.

Région P.07

CHANTIER DE MONTHEY À COLLOMBEY

La route cantonale qui relie les deux communes est en travaux depuis ce lundi, son enrobé doit être refait pour répondre aux exigences de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit. Le tronçon concerné se situe entre le centre-ville de Monthey et le giratoire de Collombey. Des perturbations sont à prévoir.

La correction du Rhône entre dans le vif du sujet

Olion Une nouvelle digue sera construite dans le secteur des Grandes Îles, entre Bex et Saint-Triphon. Cette partie du vaste chantier intercantonal est actuellement à l'enquête. C'est la première à se frotter à cette épreuve, car elle constitue une «priorité dans la priorité» pour le Canton de Vaud. **Page 05**



Sierre-Zinal main dans la main

Le fait d'être malvoyante n'arrête pas Sandrine Chauvy, bien au contraire. Elle s'entraîne avec Hervé Acosta pour la course estivale.

Page 16

Pub



Vivez le grand âge au centre-ville de Monthey
dans un lieu adapté à vos besoins

TERTIANUM

Tertianum La Venise propose 39 appartements protégés de 2,5 pièces de 40 à 70 m². Les résidents ont accès à un service d'aide de soins à domicile 7 jours sur 7 / 24h/24, programme d'animation, bibliothèque, salon tv, restaurant, terrasse. Selon vos besoins, différentes prestations sont à votre disposition.

Rendez-vous
et visite sans
engagement

Tertianum La Venise Rue de Venise 5, 1870 Monthey • 024 524 07 00 • www.lavenise.tertianum.ch

Riviera
Chablais
votre région

a aimé votre
publication



Sélection très subjective de quelques perles dégoutées sur Facebook ces derniers jours. À vous de jouer!

Taguez notre page sur votre publication pour tenter d'être dans notre journal!

Suivez-nous sur notre page Facebook: **Riviera-Chablais**



Notre refuge est ouvert et gardienné 😊
👤: Olivier Lehrian



Magnifique sortie à St-Gingolph ce week-end.



La parade des soldats de Saint André à Muraz lors de la Fête Dieu.



L'humeur de Xavier Crépon

Le sport n'est pas qu'un business

L'arrivée des plateformes en ligne dans nos habitudes n'a pas que du bon. Chaque part de marché devient un bien précieux pour les acteurs qui proposent leurs services. En termes de séries et de films, le choix est varié: Netflix, Disney+ ou encore Amazon Prime produisent par exemple leurs propres contenus. Pour ce qui est de la diffusion d'événements sportifs, la situation est tout autre. La majorité des grands rendez-vous n'appartiennent pas à ces plateformes numériques. Mais le vent tourne. Les joutes sportives d'envergure n'y échappent pas et deviennent elles aussi une marchandise que l'on vend aux

télespectateurs. Quelle surprise de voir l'une d'entre elles remporter le pactole en monopolisant le quart de finale de Roland Garros en mai dernier! Le service public ne peut plus s'aligner. En Suisse, il devient malheureusement récurrent de voir le chef des sports de la RTS Massimo Lorenzi annoncer qu'une compétition importante ne va plus être diffusée à l'antenne. D'abord la Champions League en foot, puis les matches de hockey en National League, dès la saison prochaine... La privatisation est passée par là, au grand dam des passionnés qui refusent de devoir payer un abonnement pour chaque sport qu'ils souhaitent regarder. L'historien Grégory Quin l'annonçait dernièrement au 19h30 de la RTS, cette privatisation n'est pas un fait nouveau. Soit. Alors que faire? La solution est assurément à deux pas de chez vous. L'occasion peut-être de sortir le bout de son nez et d'aller soutenir les nombreuses équipes que comptent nos régions. J'ai pu l'observer par exemple aux abords des terrains de foot cette saison, la ferveur est bien présente. Là est peut-être l'essentiel: le sport n'est pas qu'un business.

L'actu par **Gilles Groux**

Yves Detrey et Arthur Cevey, deux navigateurs nés à Montreux, font partie d'Alinghi. p. 11



IMPRESSUM

Riviera Chablais SA
Chemin du Verger 10
1800 Vevey

021 925 36 60
info@riviera-chablais.ch
www.riviera-chablais.ch

Editeur
Conseil d'administration
de Riviera Chablais SA

Tirage total (print) 2022

Editions abonnés
Riviera Chablais
votre région
2'500 exemplaires
hebdomadaire,
le mercredi

Riviera Chablais
votre région
2'500 exemplaires
hebdomadaire,
le mercredi

Editions tous-ménages
Riviera Chablais
votre région
94'000 exemplaires
tous-ménages, mensuel,
le mercredi

Directeur Fondateur
Armando Prizzi

Conseillers en publicité
Nathalie di Rito,
Giampaolo Lombardi,
Basile Guidetti.

Administration
Laurence Prizzi,
Sarah Renaud,
info@riviera-chablais.ch

PAO
Patricia Lourinhã,
Mattéo Costantino.

Impression
CIL Bussigny

Rédaction
Anne Rey-Mermet,
rédactrice en chef.

Région Riviera:
Xavier Crépon,
Noriane Rapin,
Hélène Jost,
Rémy Brousoz.

Région Chablais:
Christophe Boillat,
David Genillard,
Karim Di Matteo,
Sophie Es-Borrat.

Correctrice:
Sonia Gilliéron

Des vigneronnes rebelles risquent de finir derrière les barreaux



Le Bellerin Yvan Rapaz comptait fermement ne pas s'acquiescer de son amende. Ce sera pour l'année prochaine.

Viticulture

Certains producteurs qui refusent le contrôle de leurs caves selon les nouvelles dispositions fédérales ont reçu une amende qui pourrait devenir peine de prison. Ils dénoncent une intimidation, mais continuent la lutte.

| Textes: Noriane Rapin | Photos: Suzy Mazzanisi |

Ces jours-ci, Annelise Ogi-Hurni a l'estomac noué chaque fois qu'elle reçoit un courrier recommandé. Avec au moins un autre confrère de la Côte, la vigneronne de Vully s'est vu signifier par le préfet que si elle ne payait pas l'amende infligée par ordonnance de ce dernier, celle-ci deviendrait une peine de deux jours de prison.

Depuis le mois de mars, la viticultrice se demande quand les sommations de la préfecture seront suivies d'effet. «On ne se rend pas en prison de bon cœur, soupire-t-elle. Mais j'irai! Si je payais l'amende, ça voudrait dire que je suis d'accord avec la

punition. Si je vais en prison, je montre que je m'y oppose.»

Quelle est la faute d'Annelise Ogi-Hurni, qui lui aura valu tous ces déboires? Avoir signifié dans une lettre qu'elle refusait les contrôles de cave tels que prévus par les dispositions actuelles de la Confédération (voir encadré), et menés par le Contrôle suisse du commerce des vins (CSCV).

En effet, environ 80 vigneronnes indépendantes de Suisse romande ont joint leurs forces l'année dernière pour s'opposer en bloc à ce qu'ils considèrent comme une charge administrative et financière insupportable. Les Vaudois sont les seuls à avoir été convo-

qués par les préfets et punis par des amendes. Aujourd'hui, la menace d'une peine de prison marque un tournant symbolique dans le bras-de-fer entre les autorités et les frondeurs rassemblés sous la bannière de l'Association suisse des vigneronnes-encaveurs indépendants (ASVEI).

Résister cette année encore

«Les autorités utilisent cette situation pour faire craquer ceux qui résistent, analyse Willy Cretegnny, président de l'ASVEI. Certains vigneronnes ont abandonné leur opposition aux contrôles. Ils n'y croient plus vraiment, ou alors il leur paraît inconcevable de recevoir un commandement de payer. Quelques-uns ont des difficultés financières. Mais beaucoup d'autres nous ont rejoints, parce qu'ils ont vu que ces directives étaient intenables.»

En ce qui concerne l'éventualité de peines privatives de liberté, Willy Cretegnny organise la riposte. «Pour l'instant, la menace n'est pas mise à exécution. Sans doute parce que c'est difficilement défendable d'en arriver

à ces extrémités. Mais nous nous tenons prêts à défendre les viticulteurs visés.»

Dans le Chablais, deux vigneronnes rebelles avaient reçu une convocation chez la préfète en octobre dernier. Ils ont écopé chacun d'une amende de 200 francs. «Je n'avais pas l'intention de la payer, et j'aurais volontiers passé quelques jours en prison, mais

pour les récalcitrants. Si les Vaudois sont les seuls à se retrouver dans le bureau des préfets, c'est à cause de la procédure propre à ce Canton. «Les préfets ont des compétences judiciaires, explique Frédéric Borloz, président de la Fédération suisse des vigneronnes et conseiller d'Etat élu. L'Etat n'est pas là pour interrompre une procédure.»

Et d'après l'ancien syndic d'Aigle, si les édiles étaient intervenus, l'alternative n'aurait pas forcément été à l'avantage des viticulteurs mis en cause. «Sauf erreur, le procureur général se serait saisi du dossier.» Pour que les condamnations cessent, c'est donc à l'échelon fédéral qu'il faudrait agir et faire modifier l'ordonnance sur les vins dénoncée par les vigneronnes.

Des signes encourageants à Berne

Au plan national, l'ASVEI maintient son recours auprès de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), qui est à l'origine de la dernière ordonnance sur les vins. Mais après plusieurs mois, ils n'ont reçu aucune nouvelle de l'avancée du dossier. «J'ai le sentiment qu'ils font traîner les choses, grince Willy Cretegnny. C'est une guerre d'usure. Ils se disent qu'on laissera tomber par lassitude.» Florie Marion, porte-parole de l'OFAG, indique pour sa part qu'elle ne peut commenter une procédure en cours.

Une missive au conseiller fédéral Guy Parmelin est également en projet, s'appuyant sur un récent soutien international. «Nous avons reçu la confirmation de la part de la Confédération des vigneronnes européens indépendants qu'ils n'étaient pas considérés comme des négociants, ni soumis aux mêmes contrôles que nous. Cela nous donne des arguments.»

Finalement, la Fédération suisse des vigneronnes mène depuis trois ans des discussions avec le CSCV qui commencent tout juste à porter leurs fruits. «Nous avons eu des séances constructives récemment, rapporte Frédéric Borloz. Le CSCV a écouté, et il est entré en matière sur plusieurs points.» Sur la base de ce dialogue, la Fédération a élaboré un document de travail qu'il portera prochainement à l'OFAG, dans l'espoir de simplifier le travail des vigneronnes en souffrance.

L'affaire Château Constellation, preuve d'efficacité du CSCV?

En mai dernier, le *Matin Dimanche* révélait les soupçons d'escroquerie pesant sur la cave valaisanne Château Constellation. Cette dernière aurait vendu à une entreprise concurrente plus de 30'000 litres de vin étranger sous l'appellation AOC Valais. Les irrégularités ont été détectées par les propriétaires de la cave plaignante, qui ont immédiatement fait appel au Contrôle suisse du commerce des vins (CSCV).

Pour l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), cet incident exemplifie l'efficacité des mesures prévues par l'ordonnance sur le vin telle que modifiée en 2019. «Ces dispositions autorisent désormais le CSCV à prendre des échantillons de vin et déposer des plaintes pénales, explique Florie Marion, porte-parole. Elles accélèrent le traitement de cas litigieux.»

Pour l'Association suisse des vigneronnes-encaveurs indépendants et son président Willy Cretegnny, la manière dont le litige présumé a été détecté montre que des contrôles poussés sont superflus. «Aujourd'hui, on voit que le CSCV ne peut pas agir si une entreprise ne soulève pas le problème. Par ailleurs, c'est dans le milieu du commerce que ce genre de choses se passent, pas chez les petits producteurs.»

“ Pour l'instant, la menace n'est pas mise à exécution. Sans doute parce que c'est difficilement défendable d'en arriver là ”

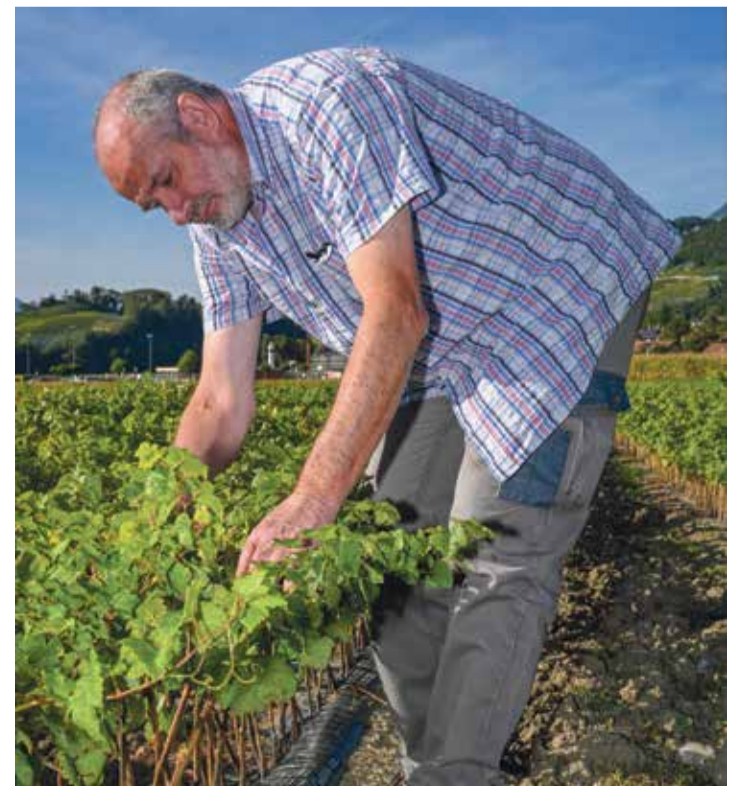
Willy Cretegnny
Président de l'ASVEI

ma secrétaire l'a fait pour moi», sourit Yvan Rapaz, de Bex. L'Aiglon Stéphane Borter s'est acquitté de son dû sans discuter.

Mais pour l'un et l'autre, la même histoire est appelée à se répéter très prochainement, puisque les contrôles sont désormais annuels et que les producteurs ne comptent pas s'y plier non plus en 2022. «On ne peut pas abandonner maintenant, ce ne serait pas juste pour ceux qui se sont battus pour nos droits», estime Stéphane Borter.

L'exception vaudoise

Il est quasiment certain que les sanctions aussi se renouvelleront



Stéphane Borter s'opposera aux contrôles cette année également.

L'ordonnance sur les vins de 2019 en bref

Entrée en vigueur en 2019, la nouvelle ordonnance fédérale sur la viticulture et l'importation de vin prévoit, entre autres choses, des contrôles extrêmement précis. Ils s'appliquent à la comptabilité des petits producteurs comme à celle des grands négociants sans distinction.

Auparavant, les vigneronnes-encaveurs pouvaient se contenter de tenir une comptabilité simplifiée. Ils dépendaient de l'Office intercantonal de certification, qui effectuait des contrôles irréguliers tous les trois à six ans. Ces derniers visaient essentiellement à comparer le nombre de litres en caves avec les quantités déclarées par les producteurs. Subventionnée par les Cantons, la facture de ces visites ne s'élevait qu'à environ 300 francs.

Désormais, il est demandé aux viticulteurs de tenir une comptabilité en continu, quelle que soit la taille de leur domaine. Ils doivent garder la trace de quasiment chaque bouteille vendue, et pour tous les millésimes. Le Contrôle suisse du commerce des vins, mandaté par l'OFAG, passe chaque année pour un montant de 600 francs ou plus, selon les litres encavés. De plus, chaque viticulteur doit s'affilier au CSCV et payer un forfait annuel qui peut aller jusqu'à plusieurs milliers de francs.

La charge administrative et financière est donc considérable pour les petits indépendants, comme l'explique Annelise Ogi-Hurni: «Nous sommes des agriculteurs de la vigne et voulons le rester.»

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE D'OLLON
SERVICE DE L'URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS
 La Municipalité d'Ollon soumet à l'enquête publique du 18.06.2022 au 17.07.2022 le(s) projet(s) suivant(s) :

Dossier N° 95/22
 Parcell(e)s : 7847
 N° CAMAC : 214374
 Pour le compte de : VEUTHEY-DEMONT Hélène
 Auteurs des plans : COQUOZ Thomas, architecte
 THOMAS COQUOZ SA, Rue des Alpes 1 – 1920 MARTIGNY

Compétence : ME Municipale Etat
 Coordonnées : 2.565.910 / 1.127.259
 Lieu dit : Chemin de la Roche 6 à Ollon

Genre de construction : Transformations intérieures, ouvertures en façade et création de balcons
 Abattage : Non

Ce dossier peut être consulté sur le site internet www.ollon.ch - Officiel - Pilier public virtuel ou au Service de l'urbanisme à OLLON (bâtiment administratif) pendant les heures d'ouverture des bureaux.
 La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE COMPLÉMENTAIRE
 La Municipalité de Villeneuve, soumet à l'enquête publique, du 25 juin au 24 juillet 2022, le projet suivant, complémentaire à l'enquête No 21/2802 – CAMAC No 203186 :

modification du projet de construction de deux villas mitoyennes de deux habitations, sur la parcelle No 3622, sise à la route des Mennettes, sur la propriété de BAKSI Sàrl à Ecublens, selon les plans produits par Mme Aparicio de HM CONSTRUCTIONS Sàrl à Montreux.

Les dossiers peuvent être consultés au service technique communal durant les heures d'ouverture de l'Administration, ou sur le site : cartoriviera.ch/enquetes-publiques.
 Date de parution : 24.06.2022
 Délai d'intervention : 24.07.2022

COMMUNE DE MONTRÉUX
Conseil communal de Montreux
 Monsieur Vincent Haldi, Président, informe la population que le Conseil communal se réunira le

Mercredi 22 juin 2022 à 18h
 à l'Aula du collège de Montreux-Est
 Rue de la Gare 33, à Montreux

Public bienvenu.

Vincent Haldi, Président du Conseil communal,
 Grand-Rue 73, 1820 Montreux.

Ordre de jour complet sur www.conseilmontreux.ch

COMMUNE DE BLONAY – SAINT-LÉGIER
AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE
2022-045

Conformément aux dispositions de la loi sur la distribution de l'eau (LDE), la Municipalité de Blonay – Saint-Légier soumet à la consultation publique

du 22.06.2022 au 21.07.2022

le remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable dans le chemin du Chevalet entre la chambre des Allamands et le lieu-dit « Saumont »

Le dossier d'enquête établi par le bureau Herter & Wiesmann Ingénieurs Conseils SA à La Tour-de-Peilz, est déposé au service de l'urbanisme et des travaux, jusqu'au 21 juillet 2022, délai d'intervention.

Les observations éventuelles devront être formulées sur la feuille de consultation ou adressées à la municipalité.

LA MUNICIPALITÉ

AVIS D'ENQUÊTE
 District : Aigle
 Communes : Ormont-Dessous et Ormont-Dessus
 RC : 706 B-P

Le Département des infrastructures et des ressources humaines se conformant aux dispositions légales en vigueur soumet à l'enquête publique

du 17 juin au 18 juillet 2022, inclusivement,

le projet d'expropriation des terrains et des droits nécessaires à la réalisation du projet de réhabilitation routière à la route du Pillon – En Favrans.

Le dossier est déposé au greffe municipal des communes d'Ormont-Dessous et d'Ormont-Dessus où il peut être consulté pendant les heures de bureau.

Les oppositions doivent être adressées par écrit au greffe municipal des communes d'Ormont-Dessous et d'Ormont-Dessus ou consignées sur la feuille d'enquête, dans le délai indiqué, faute de quoi il ne sera pas possible d'en tenir compte.

Les propriétaires concernés par ce projet reçoivent le présent avis par courrier.

Département des infrastructures et des ressources humaines
Direction générale de la mobilité et des routes

Son épouse chérie:
Irène Stillavato, à Vevey
 Ses enfants et petits-enfants adorés:
Fabrice Stillavato, son épouse Laura
et leurs enfants Loïs et Bryan à Vevey,
Patrick Stillavato, son épouse Valérie
et leurs enfants, Noah, Loan et Ben à Fiaugères,
 Sa sœur Sabine, son frère Giovanni, ses neveux et nièces en Suisse et en Italie ainsi que les familles parentes, alliées et amies et toutes les personnes qui ont eu la chance de le côtoyer ont l'immense tristesse de faire part du décès de



Monsieur Antonio STILLAVATO
 en raison d'un arrêt cardiaque survenu le mardi 14 juin 2022 à l'âge de 73 ans. Époux, papa et grand-papa aimant et attentionné, Antonio était passionné de pêche, de champignons et de football, il passait son temps au bord des lacs et rivières, en forêt et autour des stades pour encourager ses enfants et petits-enfants. Antonio est parti, beaucoup trop tôt, dans un de ces fameux coins à champignons.

Nous garderons de lui le souvenir d'une personne exceptionnelle, toujours de bonne humeur et surtout exemplaire pour ses enfants et petits-enfants. Domicile de la famille: Irène Stillavato, Avenue Nestlé 9, 1800 Vevey.
 La famille ne souhaitant pas faire de cérémonie, les adieux seront faits dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS D'ENQUÊTE
COMMUNE DE BLONAY – SAINT-LÉGIER
Demande de permis de construire (P)
 La Municipalité de Blonay – Saint-Légier soumet à l'enquête publique, du 22.06.2022 au 21.07.2022 le projet suivant :

Compétence : (ME) Municipale Etat
 N° CAMAC : 209989
 Parcell(e)s : 1607
 Réf. communale : 2022-053
 Propriétaire(s) : RTB Corvaglia Sàrl
 Auteur des plans : Christian Wittwer Architecte ETS Sàrl, chemin du Château 17, 1860 Aigle

Coordonnées : 2.557.836 / 1.147.012
 Adresse : Chemin du Grammont 11
 N° ECA : 1087, 1954

Description des travaux : Démolition de la villa ECA 1087 + garage ECA 1954, Construction d'une villa mitoyenne de 2 logements avec 2 piscines extérieures chauffées et d'un garage enterré de 6 places
 Nécessite l'abattage d'arbre ou de haie

Particularité : Le dossier d'enquête est déposé au Bureau technique jusqu'au 21 juillet 2022, délai d'intervention.
 La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE CORBEYRIER
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)
 La Municipalité de Corbeyrier soumet à l'enquête publique du 22.04.2022 au 21.05.2022 le projet suivant :

N° CAMAC : 209030
 Parcell(e)s : 48
 Réf. communale : 2022.004/48
 Note de Rec. Architectural : 6
 Propriétaire(s) : Stamm, Bernhard Rossbach, Carolin
 Auteur des plans : Ivo Stotz Compago Sàrl

Compétence : (ME) Municipale Etat
 Coordonnées : 2'563'100/1'133'090
 N° ECA : 61
 Lieu dit ou rue : Chemin du Crétex 5

Nature des travaux : Transformation(s), Transformation d'une maison individuelle à un logement avec démolition de la loggia, construction d'une annexe, réfection complète du toit, isolation thermique et abattage d'un arbre existant. Création de deux places de stationnement pour voiture.

Demande de dérogation : – art. 36 LRou et art 7 du règlement communal (distance à la limite d'un bâtiment existant)
 – art. 9 du règlement communal (réfection de la toiture de la cuisine)

Particularités : Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré : 3 Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
 La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE
 District : Lavaux-Oron
 Commune : Bourg-en-Lavaux
 Domaines publics : 264 et 388

Le Département des infrastructures et des ressources humaines se conformant aux dispositions légales en vigueur soumet à l'enquête publique

du 17 juin au 18 juillet 2022, inclusivement,

le projet de cadastration d'une surface du domaine public, de constitution d'une parcelle privée et d'inscription d'une servitude de passage à pied et avec engins agricoles.

Le dossier est déposé au greffe municipal de la commune de Bourg-en-Lavaux où il peut être consulté pendant les heures de bureau.

Les oppositions doivent être adressées par écrit au greffe municipal de la commune de Bourg-en-Lavaux ou consignées sur la feuille d'enquête, dans le délai indiqué, faute de quoi il ne sera pas possible d'en tenir compte.

Les propriétaires concernés par ce projet reçoivent le présent avis par courrier.

Département des infrastructures et des ressources humaines
Direction générale de la mobilité et des routes

ESTIMATIONS GRACIEUSES ET CONFIDENTIELLES INVENTAIRES - SUCCESSIONS

Plus de 20 experts à votre disposition gracieusement
 Tableaux anciens, modernes, suisses, timbres, livres, Arts d'Asie, Art Déco, mobilier ancien, vins
 Expertise gracieuse et confidentielle à votre domicile

Cabinet ARTS ANCIENS
 Partenaire Etude Millon, Paris
 Ventes aux enchères
 aanciens@gmail.com
 032 835 17 76 / 079 647 10 66
 www.artsanciens.com

AVIS D'ENQUÊTE
COMMUNE DE BLONAY – SAINT-LÉGIER
Mise à l'enquête complémentaire (C)
 La Municipalité de Blonay – Saint-Légier soumet à l'enquête publique, du 22.06.2022 au 21.07.2022 le projet suivant :

Compétence : (ME) Municipale Etat
 N° CAMAC : 207774
 Parcell(e)s : 5744
 Réf. communale : 2021-220
 Propriétaire(s) : Plumettaz Chloé
 Auteur des plans : PR Immobilier-Architecture / direction des travaux, Avenue des Alpes 31, 1820 Montreux

Coordonnées : 2.558.580 / 1.147.345
 Adresse : Chemin du Pré des Planches 17

Description des travaux : Construction d'une piscine extérieure chauffée par une PAC, pose d'un jacuzzi, aménagements extérieurs et murs de soutènement
 N° CAMAC : 204243

Particularités : Le dossier d'enquête est déposé au Bureau technique jusqu'au 21 juillet 2022, délai d'intervention.
 La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE D'OLLON
SERVICE DE L'URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS
 La Municipalité d'Ollon soumet à l'enquête publique du 18.06.2022 au 17.07.2022 le(s) projet(s) suivant(s) :

Dossier N° 72/22
 Parcell(e)s : 3570
 N° CAMAC : 209835
 Pour le compte de : PPE ATHENA
 Auteurs des plans : PAGE Alain, architecte
 Chemin des Plans 51A – 1885 Chesières

Compétence : ME Municipale Etat
 Coordonnées : 2.571.170 / 1.128.650
 Lieu dit : Route de la Résidence 152 à Chesières

Genre de construction : Transformations intérieures et modification d'ouvertures en façade.
 Abattage : Non

Ce dossier peut être consulté sur le site internet www.ollon.ch - Officiel - Pilier public virtuel ou au Service de l'urbanisme à OLLON (bâtiment administratif) pendant les heures d'ouverture des bureaux.
 La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE D'OLLON
SERVICE DE L'URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS
 La Municipalité d'Ollon soumet à l'enquête publique du 18.06.2022 au 17.07.2022 le(s) projet(s) suivant(s) :

Dossier N° 100/22
 Parcell(e)s : 3460
 N° CAMAC : 212610
 Pour le compte de : DURAN BATIDOR Jordi
 Auteurs des plans : THEVENAZ Eric, Architecte
 Avenue de Chailly 44, CP 327 – 1012 LAUSANNE

Compétence : ME Municipale Etat
 Coordonnées : 2.570.970 / 1.127.380
 Lieu dit : Chemin des Avenery 8 à Villars

Genre de construction : Agrandissement de l'habitation et couvert à voiture
 Dérogation : Art. 30 RPPA ECVA, application de l'art. 97 LATC. Art 33 RPPA ECVA, application de l'art. 80 LATC.
 Abattage : Non

Ce dossier peut être consulté sur le site internet www.ollon.ch - Officiel - Pilier public virtuel ou au Service de l'urbanisme à OLLON (bâtiment administratif) pendant les heures d'ouverture des bureaux.
 La Municipalité

Entrez avec nous dans le monde de la beauté

Diplôme d'esthéticienne
ASEPIB

Nos formations en journée ou en soirée vous attendent dans nos écoles de Villars-sur-Glâne et de Lausanne.

Notre mission ?
 Votre succès

Infos sur www.asepib.ch ou au 026 322 02 64 et 021 323 28 55

EDUQUA ASEPIB



Le chantier entre Ollon et Bex prévoit la création d'une nouvelle digue en retrait de l'actuelle. | DR

Premier test pour la 3^e correction du Rhône

Chablais

Les premières mesures définitives de sécurisation du fleuve sont à l'enquête. Elles devraient très vraisemblablement se heurter à des oppositions de principe.

| David Genillard |

Ce n'est qu'une première étape, mais elle a des allures de test grandeur nature pour la 3^e correction du Rhône, en terres vaudoises. Le 31 mai, l'État a mis à l'enquête la construction d'une nouvelle digue en retrait de l'actuelle, dans le secteur des Grandes îles, entre Bex et Saint-Triphon. Ce chantier constitue une «priorité dans la priorité», comme l'ex-

plique Marianne Gfeller, cheffe de section Rhône 3 pour le Canton de Vaud: «Dans ce secteur, la digue est particulièrement érodée. En cas de rupture, l'eau s'accumulerait dans la zone industrielle d'Aigle, jusqu'à atteindre plusieurs mètres en 5 à 6 heures.» À la clé «d'importants dégâts matériels évalués à plusieurs centaines de millions de francs», selon le communiqué de la Direction générale de l'environnement (DGE).

Depuis 2010, plusieurs interventions urgentes ont été réalisées dans la région. «Jusqu'à maintenant, elles se limitaient à consolider la digue existante. L'enjeu est un peu différent ici: le plan d'aménagement du Rhône validé en 2016 prévoit d'élargir le fleuve à cet endroit et une nouvelle digue devra donc être construite. Mais ces travaux sont planifiés d'ici à environ dix ans et, au vu de l'état de l'ouvrage, on ne peut pas attendre aussi longtemps. Plutôt que de renforcer la digue actuelle, qui devra être démantelée par la suite, les deux Cantons ont décidé de construire de manière

anticipée la nouvelle digue, actuellement à l'enquête.»

Biotopes en réseau

Le lecteur assidu de la Feuille des avis officiels n'aura pas manqué de remarquer d'autres mises à l'enquête aux abords du fleuve, ces dernières semaines. L'aménagement de trois mares en faveur de la biodiversité est prévu sur le territoire d'Yverne. Idem sur celui d'Ollon. Et des consultations publiques pour d'autres plans d'eau, à Bex et Aigle, seront lancées ces prochains mois.

Ces mesures s'adressent surtout à plusieurs batraciens menacés en Suisse – le crapaud sonneur à ventre jaune, la salamandre tachetée et différentes espèces de tritons. Marianne Gfeller confirme que leur création est coordonnée avec Rhône 3. «Pro Natura Vaud a été l'un des instigateurs de cette réflexion. De nouveaux biotopes seront créés aux abords du fleuve, mais si l'on veut favoriser le retour de ces espèces cibles, il faut développer un réseau de milieux au-delà du lit du fleuve.»

Les Cantons ont sélectionné 50

points qui feront l'objet de renaturations dans le Chablais. Le secrétaire général de Pro Natura Vaud Michel Bongard salue l'effort des autorités: «Nous avons identifié 28 biotopes-relais, l'État en a ajouté d'autres. Les associations de protection de l'environnement ont été intégrées tôt à la réflexion et de manière opportune.»

L'écologiste ne laisse toutefois guère planer le mystère: l'ONG va vraisemblablement «formuler, sur le fond, quelques griefs», dans le cadre de la mise à l'enquête de la nouvelle digue. «Les élargissements du lit du fleuve vont être réalisés dans des milieux déjà naturels qui vont être chamboulés, poursuit Michel Bongard. Où vont aller les espèces qui les peuplent actuellement?»

Blocage pour la mobilité?

La sécurisation du cours d'eau s'accompagne d'une amélioration des itinéraires de mobilité douce, avec notamment le maintien d'une voie cyclable au sommet de la future digue et des sentiers piétonniers qui

permettront d'accéder par endroits au lit du fleuve.

Malgré tout, les associations de défense feront également entendre leur voix. «Plusieurs mesures annoncées dans le cadre de Rhône 3, notamment deux passerelles pour franchir le fleuve, ne figurent pas dans le dossier à l'enquête, relève Cherryl Clivaz de Pro Vélo Chablais. L'itinéraire de remplacement mis en place durant les travaux sur la rive valaisanne vaut pour le réseau pédestre. Une déviation pour les cycles est envisageable en amont, mais son tracé rejoindrait celui réservé pour les cavaliers et le trafic lourd du chantier, ce qui n'est pas vraiment une solution.» Une rencontre avec les porteurs de projet où ces questions doivent être abordées est prévue le 6 juillet... alors que la mise à l'enquête se termine le 1^{er} juillet.

Marianne Gfeller en convient, «ces associations ont été impliquées relativement tard. Mais notre département n'est pas le moteur du développement des itinéraires de mobilité douce. Les Communes et

Chablais Agglo le sont. Cela dit, il y a clairement une volonté de dialoguer pour développer une offre cohérente en la matière et nous tiendrons compte des remarques des associations.» Des points noirs ont déjà été identifiés: «J'ai participé en famille à la Fugue chablaisienne et j'ai pu constater que la liaison entre la digue vaudoise et le pont de Saint-Triphon pour les vélos mériterait d'être améliorée. Le projet du Rhône prévoit d'ailleurs deux nouvelles traversées de mobilité douce dans ce secteur.»

La cheffe de projet ne s'étonne pas de la perspective de ces oppositions. «C'est un premier test pour ce projet dans le Canton de Vaud et il est logique qu'il soulève davantage de questions. Nous verrons si ces remarques concernent spécifiquement le projet à l'enquête ou si elles portent sur la correction plus largement et nous les traiterons en conséquence. Quoi qu'il en soit, si ces oppositions émanent autant des milieux agricoles qu'écologistes, cela signifie que notre projet est équilibré.»

L'électricité coûtera plus cher



Aigle

Le Conseil communal a suivi la Municipalité dans sa volonté d'augmenter la taxe sur l'électricité.

| Christophe Boillat |

Réuni vendredi, le Conseil communal d'Aigle a débattu 1h45 sur la modification à la hausse de la taxe sur l'énergie électrique de la ville. Voulu par la Municipalité, cette augmentation contribuera à renforcer les actions sur les énergies renouvelables, l'éclairage public, l'efficacité énergétique, le développement durable, tout comme la réalisation du Plan énergie et climat communal, largement accepté lors de la même séance.

L'augmentation de cette taxe instaurée en 2007, augmentée en 2009 puis 2016, passera de 0,60 centimes par kilowattheure à 1ct/kWh. Il en coûtera environ 20 francs supplémentaires par an à chaque ménage. La Muni-

cipalité a fourni des informations sur cet émolument dans d'autres communes vaudoises, avec un record de 4,68 ct/kWh à Lausanne et Pully à l'autre bout du spectre: dix fois moins que dans la capitale.

Une partie du plénum aurait souhaité que l'on aille plus loin, en fixant la taxe à 1,4 ct/kWh. D'autres partis ont refusé l'augmentation, les derniers enfin adhérant au vœu municipal.

Le peuple votera-t-il?

Enfin, le Conseil communal a suivi le projet de l'Exécutif. Mais pas vraiment avec enthousiasme, puisque la hausse a été avalisée par 26 élus, 20 l'ayant refusée, 6 se sont abstenus. Malgré tout, un second débat lors de la prochaine séance a été demandé par Alexandre Favre (PLR), mais la proposition a été balayée. Idem pour celle de Philippe Bellwald (Entente aiglonnaise) de retirer le préavis.

Patrice Badan (UDC) a été beaucoup plus loin en demandant la mise sur pied d'un référendum spontané. Ses collègues ont majoritairement voté par la négative. À la question posée après la levée de la séance de savoir si un comité référendaire avec récolte de signatures allait être constitué, l'élu agrarien n'a pas écarté l'alternative: «Nous devons nous réunir et en parler, mais on peut estimer légitimement que c'est la population qui doit avoir le dernier mot.»

En bref

OLLON
Camille Scherrer en façade

La lauréate 2021 du mérite boyard aura une belle vitrine aux portes d'Ollon: Camille Scherrer a été désignée pour créer, dès septembre, une fresque sur la façade du bâtiment En Délèze 1, propriété communale. Construit en 1965 pour ménager des logements à loyers abordables, l'édifice vient d'être assaini. **DGE**

VOUVRY
Feu vert pour la nouvelle UAPE

La conseillère communale Maryke Bonjean a annoncé lundi que la nouvelle UAPE appelée à remplacer les conteneurs «insalubres» actuels sera à l'enquête «ces prochaines semaines». Les travaux sont prévus au printemps 2023, l'ouverture pour l'été 2024. **KDM**

Pub

CAVE DE LA CRAUSAZ FÉCHY

Label OR Terravin
Qualité Garantie
Cuvées Certifiées

Je commande _____ carton(s) de dégustation livré(s) à mon domicile pour la somme de 128.50 par carton (uniquement en Suisse). Frais de livraison offerts

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

NP/lieu : _____

Tél. : _____

Signature : _____

PM

Buttems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy - Tél. 021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz
Féchy AOC La Côte
CHF 8.40 la bouteille

Offre spéciale carton de dégustation

5 x 70 cl. Cave de la Crausaz Féchy
Féchy AOC La Côte CHF 42.00

5 x 70 cl. Cave de la Crausaz rouge
Les Bourrons, assemblage CHF 42.00

5 x 70 cl. Rosé La Crausaline
Pinot Noir CHF 44.50

Prix du carton CHF 128.50

13^e Festival Celtique Corbeyrier

24 & 25 juin 2022

14 Concerts
Village Celte
Stands & Artisanat
Cuisine Celtique
Camping Gratuit
Animations pour petits & grands
Grand Bal

infos et prélocations
www.festival-corbeyrier.ch

Transport GRATUIT avec TPC depuis Aigle sur présentation du billet d'entrée

LOTTERIE ROMANDE RADIO CHABLAIS FESTIVAL COUVERT organisé par la Confrérie du Loup

VOTRE INSTALLATION ÉLECTRIQUE NÉCESSITE UN CONTRÔLE ?

Un seul partenaire pour toute la région lémanique. Profitez aussi de conseils et expertises dans le domaine de la thermographie et des perturbations.

Faites confiance à de vrais professionnels de la sécurité électrique, Securelec c'est 350 ans d'expérience cumulée!

SECURELEC garde une parfaite neutralité dans l'expertise des installations électriques car SECURELEC ne réalise pas d'installations électriques.

Securelec
Votre sécurité • Notre priorité

SECURELEC
Organisme d'inspection accrédité depuis 2005
Case postale 2007 - 1227 CAROUGE
Tél. 022 308 16 20 - Fax 022 308 16 30
securelec@securelec.ch

SECURELEC - VAUD
Case postale 297 - 1024 ECUBLENS
Tél. 021 632 80 20 - Fax 021 632 80 25
securelec-vaud@securelec.ch

www.securelec.ch

ENTREPRISE ACCRÉDITÉE
CONCEPT DE SÉCURITÉ CHARGÉ DE SÉCURITÉ
AUDITEUR RPC
ENTREPRISE ET CONSEIL INSTALLATIONS ÉLECTRIQUE
OIBT
ENTREPRISE À CONSEIL
Santé & Sécurité au travail
Concept
swissgrid

Achat d'antiquités www.galerie-bader.ch

Meubles anciens suite à un décès ou un héritage, grands tapis anciens, meubles design, miroirs dorés, peintures à l'huile du XVII^e au XX^e siècle, gravures anciennes, statues en bronze et ivoire, objets décoratifs chinois, japonais et asiatiques, Bouddha, etc., armes anciennes du XVII^e au XIX^e siècle (fusils, pistolets, épées, arbalètes antiques), armures, trophées de chasse de la vieille Afrique, argenterie, objets en argent (800/925), bijoux et or, également à fondre, ancienne pendule, montres-bracelets (Omega, Rolex, Jaeger-Le-Coultre, Heuer) et bien d'autres encore, des montres de poche également défectueuses au meilleur prix. Je me déplace à domicile ou à tout autre endroit.

D. Bader 079 769 43 66

LE CHOIX C'EST...

- TOUS MATELAS
- LITERS NATURELLE
- LITS, CANAPÉS-LIT
- PORTES-COULISSANTES

FUTON.CH

à 200 m sortie - MORGES-OUEST - 12 Riond-Bosson - 021.803.3000

Quand les voies deviennent impénétrables



Les travaux les plus importants ont débuté lundi à Monthey. Ils s'achèveront à Collombey le 29 juillet.

| S. Es-Borrat

Chantier

La route reliant Monthey à Collombey est en travaux jusqu'à fin juillet. D'ici là, un enchaînement complexe de fermetures partielles et complètes perturbera la circulation.

| Sophie Es-Borrat |

Entre le centre-ville de Monthey et le giratoire de Collombey, les deux kilomètres de chaussée ont été divisés en six tronçons qui feront successivement l'objet de travaux pour un montant de 1,2 million de francs. Sur cette longue ligne presque droite, l'actuel enrobé fera place à un revêtement phono-absorbant.

«Les travaux d'assainissement des enrobés ont pour but de répondre aux exigences de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), explique Jean-Luc Liand, du service de la mobilité pour le Bas-Valais. Le nouvel enrobé est très efficace pour lutter contre les nuisances des véhicules.» Dans cette optique, les pavés entre la route et les rails seront supprimés au profit d'un canal d'évacuation de l'eau, fraisé directement dans le revêtement.

Une rénovation nécessaire

Pourquoi ce chantier alors que la route entre Monthey et Collombey sera complètement transformée avec la disparition prévue des rails de l'AOMC? «Les travaux concernant ce projet ne vont pas commencer avant 8 à 10 ans selon nos informations, déclare Jean-Luc Liand. Un intervalle qui correspond à la durée de vie d'un revêtement phono-absorbant. De plus, le délai fixé dans l'ordonnance OPB est déjà dépassé, on ne peut plus attendre pour entreprendre ces mesures.»

Le service étatique de la mobilité assure que les travaux planifiés ont été réduits au strict néces-

saire, en tenant compte du projet prévu à moyen terme. En outre, une partie de ce qui était prévu au carrefour de l'Europe a été repoussée à l'année prochaine, les Transports Publics du Chablais n'ayant pu obtenir le matériel indispensable au changement de l'aiguillage et l'assainissement des voies du train.

Lors du chantier de la route 302, une bande cyclable sera réalisée des deux côtés de la chaussée. La fin des travaux est prévue au 29 juillet, pour autant que les conditions météorologiques permettent de respecter la planification établie avec la Ville de Monthey et la Commune de Collombey-Muraz.

“

Les travaux ont pour but de répondre aux exigences en matière de protection contre le bruit”

Jean-Luc Liand
Chef de chantier
au service
de la mobilité

«Le délai de réalisation des travaux a été choisi durant la période des vacances scolaires, relève Jean-Luc Liand. C'est à ce moment qu'il y a le moins de circulation en ville. On le voit aisément avec les bouchons qui se forment aux heures de pointe aux entrées de la ville côté St-Triphon et Monthey sud.»

Aux automobilistes qui empruntent d'ordinaire les tronçons concernés, le chef de chantier recommande «d'utiliser d'autres itinéraires dans la mesure du possible, éviter les heures de pointe, sinon suivre les déviations qui seront mises en place et faire preuve de patience.»

Fermetures complètes:

De 19h à 6h, du 20 au 23 juin: les giratoires de la route de Morgins et de l'avenue du Théâtre, ainsi que la route les reliant.

Pendant 24 heures, dès 6h le 19 juillet du Chemin d'Arbignon au giratoire de Collombey.

De 20h à 6h du 18 au 20 juillet: giratoire de Collombey.

De 19h à 6h du 20 au 22 juillet: giratoire de Collombey.

Circulation à sens unique:

Du 20 juin au 1^{er} juillet puis du 11 au 19 juillet, du Chemin d'Arbignon au giratoire de Collombey, en direction de Collombey.

Pendant 24 heures, dès 6h le 24 juin et le 27 juin, du giratoire du Théâtre au carrefour de l'avenue de l'Europe en direction de Collombey.

Pendant 24 heures, dès 6h le 28 juin du carrefour de l'avenue de l'Europe au Chemin d'Arbignon, en direction de Collombey.

Pendant 24 heures, dès 6h le 29 juin du Chemin d'Arbignon au carrefour de l'avenue de l'Europe, en direction de Monthey.

Détails sur le site des communes concernées

Un ascenseur pour descendre au lac

Le Bouveret

Dès le printemps prochain, l'élévateur reliera l'Ecole du Léman au bâtiment de la Bouverette. L'assemblée primaire a débloqué 650'000 francs.

| Karim Di Matteo |

On peut parler d'une séance bien rentabilisée: 59 minutes montre en main! L'assemblée primaire de Port-Valais n'en a pas moins entériné plusieurs décisions d'importance le 14 juin. Tour d'horizon avec le président Pierre Zoppelletto.

Sans transpirer

Dès le printemps 2023, les piétons et parents avec poussettes n'auront plus à emprunter les routes de la Lanche ou du Lac pour descendre sur la partie basse de la station et ses quais. Au terme de six mois de travaux prévus dès l'automne prochain, un ascenseur reliera l'Ecole du Léman à celle de la Bouverette, avec arrivée vers la bibliothèque. «Cela constituera une amélioration significative notamment pour les personnes à mobilité réduite», ajoute Pierre Zoppelletto. Sur la partie supérieure, et au vu des

contraintes du terrain, une passerelle du même type que celle qui enjambe la route cantonale devra être aménagée de la salle de gym à l'élévateur. L'assemblée primaire a validé un crédit de 650'000 francs.

Quatre communes, une STEP

Elle en a fait de même pour les 35'000 francs nécessaires à l'étude de faisabilité d'une STEP intercommunale Port-Valais-Saint-Gingolph-Vionnaz-Vouvry. «Actuellement, chaque commune a la sienne – et même deux pour Vionnaz avec celle de Torgon – mais plusieurs arriveront en fin de vie d'ici quelques années». L'étude coûtera 120'000 francs au total, répartis entre les quatre partenaires. La STEP unique pourrait atterrir au Bouveret, mais cela reste à démontrer. «Le premier coup de pioche est envisagé au plus tôt en 2025-2026.»

De vraies zones 30

À la suite de plaintes à répétition et de divers contrôles policiers, le constat est sans appel: sur les dix zones 30 mises en place au Bouveret, sept sont victimes d'infractions à répétition qui font craindre pour la sécurité des secteurs concernés. «Les pourcentages d'infractions y sont trop élevés, regrette Pierre Zoppelletto. Un automobiliste a même été flashé à 84 km/h. Cela démontre que les aménagements actuels ne sont pas suffisants.» Pour y remédier «des marquages au sol, des chicanes et une nouvelle signalisation» sont prévus pour une facture évaluée à 35'000 francs.

En bonne santé

La soixantaine de citoyens présents le 14 juin a également voté à l'unanimité les comptes 2021. Le plébiscite s'explique par le bénéfice de 14'000 francs enregistré au lieu du million de déficit prévu par le budget. «Pour cela, nous avons dû ralentir les investissements, ajoute toutefois le président. La marge d'autofinancement (ndlr: qui permet d'investir) est de plus de 2 millions sans les réserves et la dette par habitant n'est que de 78 francs. Notre situation financière est saine.»

Pub

Vous envisagez de transférer votre bien immobilier? Que faire?

La nouvelle publication de la CVI

LE TRANSFERT DE SON IMMEUBLE

ASPECTS JURIDIQUES ET FISCAUX

a pour but d'aider les propriétaires dans cette démarche.

Les avantages et les risques de chaque option disponible sont présentés sous les angles juridique et fiscal et tiennent compte du nouveau droit successoral qui entrera en vigueur en 2023.

Un guide agrémenté de nombreux exemples pratiques, accessible à toutes et à tous.



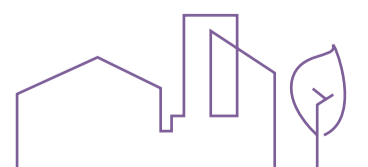
CHAMBRE VAUDOISE
IMMOBILIERE

Edition 2022, 64 pages

Prix : 40.- (Fr. 30.- pour les membres CVI)

Commandes:

tél. 021 341 41 44, boutique@cvi.ch, www.cvi.ch



LA CVI S'ENGAGE POUR VOUS. DEVEZ MEMBRE : WWW.CVI.CH

La desserte de Corbeyrier est encore en cours de rodage



La ligne 143 des TPC a remplacé celle de CarPostal. Parmi les améliorations, la mise en place d'un bus à la demande.

| D. Genillard

Transports publics

Les TPC assurent depuis décembre la liaison entre la commune chablaisienne et Aigle. Mais il reste quelques chicanes sur ce trajet, estiment les usagers.

| David Genillard |

Il y a ces conducteurs «qui se croient sur une autoroute» et «ceux qui roulent à gauche» sur la route étroite et sinueuse venant d'Aigle. Ceux aussi qui ne font pas toujours preuve d'une patience à toute épreuve: «Une dame âgée s'est fait enguirlander parce qu'elle attendait assise sur le banc à côté de l'arrêt de bus et non devant le panneau», rapporte une habitante de Corbeyrier. «J'ai vu un monsieur qui attendait à un arrêt se faire faire la morale parce qu'il n'avait pas réservé son bus. Le chauffeur lui a expliqué qu'il pouvait le prendre «mais vraiment exceptionnellement», raconte une autre.

La reprise de la desserte de Corbeyrier et de sa constellation de hameaux par les Transports publics du Chablais (TPC), en partie grâce à un système de bus à la demande, ne va pas sans mal. Mercredi dernier, la population a pu le faire savoir à l'occasion d'une rencontre publique organisée avec l'entreprise. «Ces situations ne correspondent pas à l'attitude que nous attendons de notre personnel», déplore Stéphanie Coutaz, responsable de

l'engagement des conducteurs. «La pénurie de chauffeurs qui touche la Suisse est l'une des causes de ces difficultés, ajoute Hugues Romain, responsable du développement des TPC. Certains travaillaient auparavant à Lyon ou Paris et doivent encore se familiariser avec la région.»

Soigner l'accueil

L'entreprise promet de continuer à sensibiliser son personnel sur la qualité de l'accueil du client, au gré des formations continues. «Nos chauffeurs doivent s'habituer à cette nouvelle offre, mais doivent aussi tenir compte du fait que les utilisateurs ont besoin d'un temps d'adaptation.»

Cette «nouvelle offre», c'est notamment la mise en place à certaines heures d'un service de transport à la demande sur cette ligne exploitée jusqu'en décembre dernier par CarPostal. Pour y recourir, les usagers doivent réserver leur bus à l'avance, faute de quoi, celui-ci ne quitte pas Aigle, afin d'éviter des trajets à vide. «Ce faisant, nous avons pu augmenter le nombre moyen de courses quotidiennes,

notamment le week-end», relève Hugues Romain.

La réservation se fait grâce à l'application mobile des TPC ou par téléphone, au minimum 30 minutes avant l'horaire de passage indiqué. Mais plusieurs habitants témoignent de difficultés avec la centrale téléphonique chargée de cette tâche. «Le numéro est régulièrement occupé et les standardistes pas toujours au courant des arrêts de la ligne, ce qui fait que l'on perd du temps et que le temps d'avoir obtenu une réponse, le délai de 30 minutes ne peut pas être respecté.»

«Les réservations par ce biais représentent une minorité, explique Hugues Romain. Si nous devons gérer à l'interne, pour le même budget, notre standard ne serait accessible que quelques heures par jour. Les Communes nous ont donc demandé de passer par une société externe.» Des manquements ont déjà été constatés et discutés, note le membre de la direction des TPC. «Nous allons y revenir avec eux. Quoi qu'il en soit, nous invitons les usagers à nous faire part de problèmes avec un maximum de détails, pour que nous puissions les traiter au mieux.»

Le bus scolaire attend un tour

Les élèves de Corbeyrier auront-ils enfin un bus plus adapté aux horaires scolaires? Parents et municipaux plaignent depuis plusieurs années pour une desserte plus adaptée. «Les enfants doivent prendre le bus à 6h41 et doivent patienter dans la cour d'école pendant plus d'une de-

mi-heure», déplore la syndique Monique Tschumi.

Selon l'élue, les parents concernés ont mis en place un système de covoiturage pour acheminer à tour de rôle leurs enfants en plaine. «Mais à l'heure où l'on parle de transition écologique, on déplace tous les jours quatre à cinq voitures alors qu'on a une ligne de bus.»

Une lettre a été adressée aux TPC et au Canton pour demander la mise en service d'une course plus adaptée. «Nous avons été très déçus de constater que cette demande n'a pas été prise en compte dans le projet d'horaire 2022-2023 qui vient de nous être présenté», réagit la syndique. Pas plus que la seconde demande des édiles de remettre à 9h41 un bus déplacé à 10h41 lors du changement de grille de décembre. «Ce bus était bien pratique parce qu'il laissait assez de marge aux habitants pour effectuer leurs courses sur Aigle.»

La chose ne surprend pas Hugues Romain, membre de la direction des TPC. «Les gros changements d'horaires n'interviennent que les années impaires. Nous allons nous assurer que la Commune obtienne une réponse. Le Canton de Vaud joue largement le jeu des transports publics et il est très probable que le retour à l'ancien horaire pour le bus de 9h30 soit pris en compte. L'ajout d'un bus supplémentaire dépend en revanche de décisions fédérales, notamment en lien avec la fréquentation de la ligne.» À noter que les parents signataires s'engagent à ce que leurs enfants l'utilisent quotidiennement.

Le Lombard se développe en toute discrétion

Ollon

Les réflexions pour densifier le quartier n'ont jamais abouti. Mais les demandes de permis de construire se succèdent.

| David Genillard |

Les villas fleuriront-elles dans le quartier du Lombard, au bas d'Ollon? Ces derniers mois, quatre demandes de permis ont été déposées; elles portent sur la construction de onze bâtiments au total, sur cette friche de 101'000 m². L'une des mises à l'enquête court toujours.

La chose n'a pas échappé à Neil Kirby (Les Verts) qui s'en est étonné, vendredi en plénum. Et pour cause: l'endroit a fait l'objet d'un long bras de fer entre la Commune et le Canton, il y a une dizaine d'années. La Municipalité voulait alors permettre aux propriétaires de valoriser leurs parcelles. Elle avait élaboré un plan d'affectation qui aurait permis à 400 habitants de s'y installer. Pas assez pour le Service du développement territorial qui demandait de densifier le secteur, jusqu'à atteindre l'200 personnes. La Commune craignait la création d'un «deuxième village»: le centre d'Ollon en abrite aujourd'hui 720.

«À l'époque, nous avons cherché une solution avec le Canton pour réduire ce nombre, mais les discussions n'ont pas abouti, a rappelé le municipal de l'urbanisme Nicolas Croci Torti. Le règlement qui régit le quartier du Lombard est donc toujours celui qui prévaut dans le quartier de villas voisin. Ces demandes de permis de construire ne vont pas dans le sens de la philosophie actuelle qui consiste à éviter le mitage du territoire, mais elles sont légales.»

La réponse ne satisfait guère Neil Kirby. «Ces constructions sont légales uniquement parce que la Municipalité ne fait pas son travail. Ollon doit encore réduire sa zone à bâtir pour répondre aux exigences de la LAT. Ce terrain aurait pu faire partie des parcelles dézonées.»

Le Canton semble d'ailleurs montrer des signes d'impatience: en mars, la Direction générale du territoire et du logement est intervenue à deux reprises contre des demandes de permis de construire à Villars pour faire placer les parcelles concernées en zone réservée et ainsi «inciter les autorités à poursuivre le plus rapidement possible la révision de leur plan d'affectation communal, conformément à la législation fédérale». «Nous nous attendions à ce que ce service fasse de même s'agissant des projets du Lombard, mais cela n'est pas le cas à ce jour», regrette Neil Kirby.

Le président du CIO a tenu sa promesse

Après Lausanne 2020

Thomas Bach a visité tous les sites des Jeux olympiques de la jeunesse, sauf celui de Leysin. Il avait annoncé qu'il se rattraperait plus tard. C'est fait.

| David Genillard |

Thomas Bach est un homme de parole. Le président du Comité international olympique avait pu se rendre sur tous les sites des Jeux olympiques de la jeunesse Lausanne 2020, à l'exception de celui de Leysin, pour des questions d'agenda. Il avait alors promis qu'il viendrait ultérieurement, ce qu'il a fait vendredi.

Encadrés par plusieurs athlètes du cru, dont la double médaillée en ski alpinisme de Lausanne 2020, les acteurs locaux ont profité de ce rattrapage pour présenter le snowpark créé à l'approche des Jeux. «Ce site est le plus célèbre des JOJ, souligne Thomas Bach, incolable. C'est ici que Gu Ailing, la star de Pékin (*ndlr*: deux médailles d'or et une d'argent), a décroché ses premiers titres olympiques.»

Curieux, le numéro un du CIO, accompagné de son bras droit Christophe Dubi, directeur exécutif des Jeux, ne s'est pas contenté d'une visite éclair: il a insisté pour gravir au pas de charge la pente de Chau-de-Mont afin d'admirer les installations ou pour se détourner de l'itinéraire officiel pour admirer la vue. Il a également pu contempler l'héritage des JOJ à Leysin, qui ont repositionné la station sur la carte du freestyle, comme l'ont rappelé les organisateurs de la journée.



Thomas Bach (chemise blanche) a notamment visité le snowpark de Chau-de-Mont, avec Christophe Dubi (à g.).

| J. Crespo

Une erreur de calcul met Vionnaz dans le jus

Eau potable

Après une mauvaise estimation des volumes, la Commune se retrouve avec un gros déficit et doit revoir sa tarification. La facture prendra l'ascenseur.

| Karim Di Matteo |

Dans cette affaire assez technique, une seule certitude, très simple: «La facture d'eau va augmenter». C'est ce qu'a annoncé le conseiller communal Raphaël Filliez lors de l'assemblée primaire de Vionnaz du 14 juin.

L'élus y est revenu sur l'origine de la mauvaise surprise: un calcul du bureau mandaté en 2017 en vue d'établir le nouveau règlement sur l'eau potable. «Sur la base des chiffres transmis par la Municipalité de l'époque, ce bureau avait estimé la consommation annuelle d'eau de la Commune à 424'000 m³. Sauf qu'en 2021, lorsque nous avons établi que les rentrées financières n'étaient pas celles attendues, nous avons recalculé et sommes arrivés à une consommation effective entre 280'000 et 300'000 m³ par an.» Soit une différence de 30%, pour autant de revenus en moins.

Dès lors, entre les amortissements générés par les investissements à venir – comme le réservoir des Vieilles, 1,4 million – et l'entretien courant des 80 km de conduites, la facture annuelle de Vionnaz s'élève à quelque 800'000 francs contre «seulement» un demi-million de revenus. Le calcul est vite fait: pour maintenir et développer le réseau, 300'000 francs manquent pour équilibrer le compte. «Or, la Commune a l'obligation de faire en sorte que ce service ne soit pas déficitaire. À ce stade, cela reviendrait à devoir doubler la taxe annuelle.»

Une hausse compensée?

Mais que s'est-il passé pour arriver à un tel écart? Le nouveau Conseil communal, sorti passablement



Pour couvrir la consommation et les frais d'exploitation, Vionnaz doit revoir sa facturation. | K. Di Matteo

modifié des élections de 2021, n'est pas parvenu à établir de responsabilités claires. «Il faut aussi dire qu'il y a eu beaucoup de changements au sein du personnel entre 2017 et 2021 et que des connaissances se sont peut-être perdues

“

À ce stade, combler le déficit reviendrait à devoir doubler la taxe annuelle”

Raphaël Filliez
Conseiller communal à Vionnaz

dans la transmission des dossiers, avance Raphaël Filliez. Rétrospectivement, on pourrait refaire l'histoire avec des «si», mais le fait reste que le Conseil doit faire face à ce déficit et trouver une solution», a tranché Raphaël Filliez.

Ce qui revient à revoir l'équation qui régit les rentrées relatives à l'eau potable. Les deux données de base restent toutefois les mêmes: un abonnement annuel et une facture selon le volume d'eau consommé. «Nous visons une opération neutre pour les propriétaires et contribuables, assure Raphaël Filliez, et l'inévitable augmentation sera compensée ailleurs, probablement par une diminution d'impôts.»

«Pourquoi ne pas simplement augmenter le coût au mètre cube et faire payer à la consommation?», a demandé un citoyen lors de l'assemblée primaire. Impossible sans contrevenir à la loi, selon Raphaël Filliez: «La taxe annuelle doit servir à amortir l'investissement de l'infrastructure, tandis que le prix au m³ doit couvrir les frais d'exploitation et d'entretien. Le ratio est d'environ 60-40.»

Enquête en cours

Pour l'heure, l'Exécutif penche pour un modèle d'abonnement annuel basé sur le nombre de robinets et non plus sur le diamètre d'arrivée d'eau. Une logique qui n'a pas manqué de susciter des réactions au sein de l'assemblée primaire.

«J'ai construit une grande maison avec nombre de robinets en son temps, mais j'y vis seul pour l'heure. Est-ce bien juste d'être taxé au nombre d'arrivées d'eau?», a demandé l'une des personnes présentes. «J'ai de nombreux raccordements, mais est-ce que je mérite d'être taxé plus que ceux qui ont une grande piscine?», a lancé un autre. Et une troisième de suggérer: «En tous les cas, il faudra trouver un modèle qui continue d'inciter à l'économie d'eau.»

Pour forger son opinion et valider le modèle préconisé, le Conseil communal a fait parvenir un courrier à tous les foyers vionnais le 13 juin avec un questionnaire précis qui doit permettre un état des lieux. «Le délai de retour des résultats a été fixé au 10 juillet, ajoute le conseiller municipal. Nous nous laissons ensuite jusqu'au 15 août pour faire modéliser les résultats et les variantes par un bureau d'ingénieur. Une décision finale sera prise par le Conseil communal en septembre. Il devra au préalable être avalisé par le Canton, via Monsieur Prix, puis, au final, si les délais sont tenus, par notre assemblée primaire de décembre prochain.»

En bref

CHAMPÉRY

Ça se précise pour le Palladium

Le centre sportif a fait l'objet de nombreuses interventions lors de l'assemblée primaire de lundi. En marge de l'acceptation des comptes (à l'unanimité), des Champérolains ont souhaité savoir ce qu'il allait advenir des piscines en bout de course et de l'exploitation des infrastructures, déléguée depuis peu à une société en mains communales (cf. édition Chablais n°37 du 12 janvier). Les élus qui planchent sur le sujet depuis deux ans ont annoncé que le projet serait présenté au Conseil communal en août, avant une séance publique en septembre. **SEB**

Le torrent Saint-Barthélémy sera mieux protégé

Saint-Maurice

La variante définitive de protection sera prochainement arrêtée. Les travaux devraient démarrer en 2025.

| Christophe Boillat |

Le Saint-Barthélémy n'est pas un long torrent tranquille. Si on est loin d'une débâcle comme celle qui a ravagé la région de Saint-Maurice entre 1926 et 1930, les autorités se penchent depuis quelques années sur des mesures de protection pour canaliser ce cours d'eau qui descend du massif des Dents du Midi et le Rhône, entre la commune aigaonaise et celle d'Evionnaz. Depuis 2015, au moins trois grosses chutes de pierres se sont produites.

Lundi, une séance d'information à l'attention de la population a été mise sur pied par la Commune avec des experts: géologue, biologiste, ancien garde-forestier. Au programme, rappel de l'histoire, point de situation, présentation des variantes potentielles pour assurer la sauvegarde des abords du torrent. Joint par téléphone la semaine dernière, Xavier Lavanchy, président aigaonais, expliquait «qu'il n'y a pas de danger pour la population en cas de laves torrentielles potentielles à proximité du Bois Noir, mais que la protection de plusieurs ouvrages,

comme l'autoroute, la ligne des Chemins de fer fédéraux (CFF), la route cantonale et les lisières d'Epinassey, doit être assurée.»

Après les coulées successives, des barrages avaient été construits pour permettre d'arrêter les laves torrentielles. Mais depuis quelques années, ces réceptacles sont pleins et il n'est pas possible de les vider. Une autre forme de conservation est nécessaire pour continuer à voir le Saint-Barthélémy plus ou moins assagi. «Deux variantes principales ont été arrêtées. Soit on construit des digues, soit une forme de dépression», précise l'édile qui ajoute que l'investissement à venir fait l'objet actuellement d'un crédit d'études.

«Il lie les partenaires que sont l'Office fédéral des routes, les CFF, le Canton et notre Commune». Pas de montant articulé donc pour l'heure, mais le calendrier se précise. «La variante définitive sera choisie cette année, voire en 2023. Les travaux devraient démarrer en 2025», annonce Xavier Lavanchy.

Entre 1926 et 1930, le torrent avait plusieurs fois tout emporté sur son passage, provoquant des chutes énormes de pierres venant s'amonceler dans la plaine. On peut lire dans une édition du Bulletin des CFF de l'époque: «Les blocs ont recouvert brusquement les voies et la route cantonale sur une hauteur de 1 à 2 m, et sur une longueur d'environ 400 m, rendant la circulation et même le transbordement impossibles sur la ligne du Simplon.»

Pub



SOLDES

Jusqu'au 30 juillet

JUSQU'À 50% DE RÉDUCTION SUR UNE LARGE SÉLECTION DE MODÈLES D'EXPOSITION

LAUSANNE – CONTHEY – GENÈVE – ZÜRICH – LUGANO

rocheboboIS
PARIS

Caractère. Design Sacha Lakic.

Les cinémas indépendants se projettent différemment



Parmi les chevilles ouvrières de l'association cinEden, Patrick Kovaliv, Pauline Ruegg-Reymond et Jean-Paul Festeau foisonnent d'idées.

Divertissement

Les petites salles se remettent en question pour assurer leur avenir face à la pression des distributeurs et à l'évolution des habitudes du public. Coup de projecteur sur celles de Bex et Château-d'Oex.

Textes et photos:
Sophie Es-Borrat

Les spectateurs se font plus rares dans les salles obscures. Après deux années partielles d'exploitation dues au Covid, 2022 ne se présente pas sous les meilleurs auspices. La multiplication de l'offre n'y est pas étrangère, de nombreuses plateformes proposent aujourd'hui des contenus vidéos de qualité, parfois en exclusivité.

Face à la concurrence disponible partout et tout le temps, Blaise Bataillard, responsable d'exploitation du cinéma de Bex, estime toutefois, qu'«un bon film, avec un bel écran, une bonne sono et le partage avec le public, c'est quand même autre chose». Mais si les structures indépendantes ne sont pour l'heure pas aux abois, la rivalité n'est pas leur seul problème.

D'une part, ce qui fait recette dans les grands complexes ne fait pas forcément le beurre des petites salles. «Nous avons un cinéma entre deux. Les grosses productions qui font beaucoup d'entrées dans les multiplexes, genre Marvel, ne sont pas celles qui fonctionnent le mieux chez nous», constate David Cagliesi, programmeur du Grain d'Sel, dont les 130 places ont ouvert en 1999.

Même son de cloche à Château-d'Oex, où le cinéma Eden fête ses 90 ans (voir encadré). Là où les petites structures ont leur carte à jouer, c'est sur les longs métrages sur la région, documentaires ou productions helvétiques proposés en présence d'un de ses protagonistes.

«Il y a des réalisateurs qui nous appellent pour venir présenter leur film ici et la présence de l'équipe fait de la projection une tout autre expérience», explique Patrick Kovaliv, programmeur au Pays-d'Enhaut. Un échange impossible à trouver sur Netflix.

Pression des distributeurs

D'autre part, les distributeurs, toujours moins nombreux, ont une position dominante qui pèse sur les salles, notamment lorsqu'elles souhaitent obtenir des films directement à leur sortie. «Il y a de plus en plus de restrictions, un nombre de séances minimum est souvent imposé, voire les horaires, relève David Cagliesi. Pour une structure comme le Grain d'Sel, il est impossible d'entrer dans ce jeu-là.»

“

L'urgence, c'est d'assurer le renouvellement des bénévoles”

David Cagliesi
Programmeur
du Grain d'Sel

Patrick Kovaliv du cinéma Eden abonde: «Contrairement aux multiplexes, nous ne pouvons pas répondre à leurs exigences qui sont les mêmes pour tous.» S'il est impossible de faire l'impasse sur les *James Bond*, *Star Wars* et autres grosses sorties, pour les autres, une offre diversifiée est privilégiée. «Avoir les films en 3 ou 4^e semaine lorsque les contraintes sont moins importantes n'influence pas beaucoup le nombre de spectateurs», concède le programmeur bellerin.

Le cinéma traditionnel est-il en danger? «Un tiers des spectateurs est parti durant les cinq dernières années. Et au vu des alternatives qu'il y a aujourd'hui, c'est un modèle qui n'est pas viable à long terme.» Pour appuyer ses dires, David Cagliesi évoque la

diversification de l'offre, avec du théâtre, des opéras et même des escape-rooms qui s'invitent dans certaines salles pour les remplir.

Pour remplir ses 150 places, le cinéma Eden diffuse en direct depuis quelques années des opéras filmés à New York et des pièces de théâtre de la Comédie française. Après avoir lancé le festival Éclats de voix, la volonté est de miser encore plus sur les prestations scéniques. «L'idée est d'attirer un public autre que les habitués, déclare Pauline Ruegg-Reymond, secrétaire. Et nous avons pu constater qu'il y a pas mal d'engouement autour des événements musicaux que nous proposons.»

En début d'année, la salle de Château-d'Oex a donc triplé la taille de sa scène et prévoit d'autres investissements pour un peu plus de 25'000 francs, avec l'installation d'une sonorisation et d'un éclairage professionnels. Ce qui permettra d'intégrer davantage de concerts à la programmation du cinéma dès 2023, en répondant aux exigences des artistes qui s'y produiront.

Un fonctionnement basé sur le bénévolat

À l'assemblée générale du cinéma de Bex le 17 mai, des idées de développement ont été émises, dont la mise sur pied d'un festival ou la vente pop-corn pour attirer le jeune public. Une fausse bonne idée, selon David Cagliesi: «Demander aux personnes qui sont déjà là d'en faire plus, comme de rester plus longtemps pour nettoyer la salle, c'est compliqué.»

Parce que si la diversification permet de susciter de l'intérêt et d'offrir de la visibilité, l'existence des petites salles de la région est due à leur staff de volontaires. Sans leur engagement, elles ne tourneraient pas. «Pour moi, l'urgence c'est d'assurer le renouvellement des bénévoles, déclare David Cagliesi. Ce sont quasiment les mêmes personnes qui sont là depuis le début et on a énormément de difficultés à en trouver de nouvelles.»

«Le Covid nous a fait perdre des forces, avec les fermetures et les restrictions, certains n'ont plus rien fait pendant une année et maintenant que nous avons rouvert normalement, des bénévoles ne viennent plus», Jean-Paul Festeau, trésorier du cinéma Eden.

Une des pistes explorées pour y remédier est de valoriser davantage ou différemment l'engagement, reste à savoir comment.

Un paradis qui a 90 ans

Pour fêter l'anniversaire du cinéma Eden, un programme spécial a été élaboré depuis le début de l'année avec trois concerts, dont celui de JP Nataf des Innocents en février, celui de la clôture de la fête de la musique mêlant différentes disciplines artistiques le 25 juin, le dernier étant prévu pour le mois de novembre. En point d'orgue des réjouissances: la 3^e édition du festival Éclats de voix du 7 au 10 septembre avec des événements musicaux en lien avec le découpage, spécialité traditionnelle du Pays-d'Enhaut. Pour l'occasion, des papiers découpés seront utilisés pour produire des mélodies, grâce à un dispositif similaire à celui des orgues de barbarie. Au chapitre cinématographique, un film de 1932, année de naissance de la salle, sera projeté en décembre.



L'anniversaire des nonante ans du cinéma Eden est marqué tout au long de l'année par diverses manifestations festives.

En bref

VOUVRY

Une réserve forestière au lac Taney

Deux zones situées à l'est et à l'ouest du lac Taney passeront en «réserve forestière» dès 2023. La priorité y sera la biodiversité. Le projet présenté lundi soir par le garde-forestier Gilles Deladoey a convaincu le plénum à l'unanimité. Il vaudra à la Commune de toucher quelque 285'000 francs du Canton pour financer, sur 50 ans, des projets forestiers déjà fortement subventionnés à la base. Avec celle de Vouvry, le Valais compte désormais vingt zones réservées. Celles-ci représentent 7% de la superficie forestière du canton. **KDM**

Diviser pour mieux garder



Avec le départ de l'UAPE, la structure des Plavaux pourrait accueillir trente places supplémentaires en crèche.

Infrastructures

Pour réduire la liste d'attente de places en crèche, la Commune de Collombey-Muraz a soumis une proposition au Conseil général, sur laquelle il se prononcera en décembre. Elle pourrait être opérationnelle en août 2023.

Texte et photos:
Sophie Es-Borrat

Les places en crèche font défaut à Collombey-Muraz, comme dans d'autres communes du Bas-Valais, et ce même si leur nombre dans la commune a été multiplié par cinq durant la dernière décennie. Entre 50 et 60 enfants sont en attente. Une situation tendue dont un postulat s'est fait écho l'an dernier et auquel le Conseil municipal a répondu lors de la séance du Conseil général du 13 juin.

Par la voix d'une de ses membres, le Conseil communal a présenté un projet pour remédier à la pénurie. Il passe par la location d'un espace existant, appartenant à un privé, situé non loin de l'école des Perraires. Un emplacement jugé parfait par l'élu en charge du dossier.

«L'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) des Perraires pourrait s'établir dans ce local, explique Véronique Chervaz, à la tête du dicastère Structures d'accueil, écoles et formation professionnelle. L'espace ainsi libéré dans le bâtiment des Plavaux permettrait d'agrandir la crèche en créant 30 places pour août 2023.»

L'édile poursuit: «Avec cette solution, la liste d'attente serait

fortement réduite, puisqu'on dit qu'une place de crèche c'est à peu près deux enfants gardés.» Reste au Conseil général à se prononcer lors de l'examen du budget de l'an prochain.

Une solution rapide et avantageuse

Selon les calculs présentés la semaine dernière, le coût par place se monterait à 4'500 francs, soit environ 1'000 francs de moins que ce dont font état les comptes 2019. «Maintenant c'est au Législatif de décider s'il nous offre cette possibilité de répondre de manière très rapide à la demande des familles. Le master plan Plavaux-Perraires est en cours de finalisation, mais ça, c'est sur le long terme: on parle de 2030.»

Autre changement impliqué par cette option si elle est acceptée, les élèves de IH, actuellement dans le groupe crèche, passeraient dans celui de l'UAPE. «Cela va également libérer de la place. C'est tout un calcul, mais nous essayons de répondre au mieux aux besoins des familles. En parallèle, nous souhaitons développer l'ARPAJ (Association réseau des parents d'accueil à la journée) du Chablais, dont la Commune a repris la direction opérationnelle en janvier.»



Dans un souci de cohérence, le nombre de places en crèche doit être réfléchi conjointement avec celui en UAPE.

La machine

Alinghi est lancée

Coupe de l'America

Le syndicat suisse s'associe à Red Bull pour tenter de décrocher une troisième aiguière d'argent à Barcelone, en 2024. Deux navigateurs qui ont grandi à Montreux font partie de l'équipe. Interview avec Yves Detrey et Arthur Cevey.

| Xavier Crépon |

Alinghi n'a pas attendu pour gagner. L'équipage suisse a remporté la première étape du GC32 racing tour, à Rivaz.

YVES DETREY : « À nous de trouver leur faille »

Vous avez déjà participé à quatre reprises à la Coupe de l'America, pour deux victoires. Mais vous décidez quand même d'y retourner. Pourquoi ?

YD: Ça me titillait. J'en ai discuté avec ma famille, car avec trois enfants, la situation n'est plus pareille qu'à mes débuts. Mais le côté sportif est ressorti. Je n'ai qu'une envie, mettre le pied sur ce bateau exceptionnel. Cet AC75 est bien différent des monocoques qu'on avait à Valence qui vogaient à 15 nœuds (un peu moins de 30 km/h). Là on parle d'un engin à la pointe de la technologie. Il est plus léger et nécessite un équipage plus restreint pour son maniement. J'aurais été idiot de passer à côté. C'est une nouvelle aventure. On est frais et on a envie de gagner.

Quel sera votre rôle au sein d'Alinghi, sur terre et en mer ?

YD: J'ai été sélectionné dans le Driving group qui s'occupera de la navigation. Sur un bateau, les positions peuvent varier. Les postes ne sont pas encore définis, tout reste à faire. Mais je peux déjà vous dire que je ne ferai pas partie du Power group qui doit apporter de l'énergie supplémentaire à notre monocoque. Je ne serai pas en train de ramer ou sur les pédales (rire). Lors de cette édition, on s'occupera aussi moins de la

technique. Les marins doivent pouvoir se concentrer sur la compétition. On prendra quand même des décisions sur le bateau le jour J, mais en entraînement, ce seront surtout les ingénieurs qui étudieront le comportement de l'AC75. Je suis aussi constructeur de bateaux, tout comme Arthur Cevey. Nous apporterons aussi notre aide à terre. Je pourrai donner des conseils pour tout ce qui a trait à l'électronique ou pour les analyses de performances. L'important est de s'assurer que tous les systèmes fonctionnent correctement.

En face il y aura du lourd, et si vous allez jusqu'au bout, il y aura encore l'obstacle Team New Zealand, quadruple vainqueur de la compétition. Votre équipe aura-t-elle les moyens de la faire douter ?

YD: Historiquement, ils sont très forts. Ils ont une faculté impressionnante à se réinventer à chaque campagne. Mais nous les avons déjà battus deux fois. Avec le groupe que nous avons aujourd'hui, les capacités sont là. À nous de trouver leurs failles. Mais avant cela, il faudra déjà battre les autres challengers. Contrairement à d'autres équipes, nous avons la nôtre au complet et nous pouvons déjà aller de l'avant. Notre force est aussi de disposer de navigateurs expérimentés que ce soit avec nos plus anciens, mais aussi nos jeunes. Ce sont tous de très bons marins qui ont passablement navigué sur

foilers. Et les résultats paient. Nos deux bateaux ont fini 1er et 4ème à Rivaz lors de la première course du GC32 racing tour. La machine est en route.

ARTHUR CEVEY : « Les concurrents devront être solides »



Après avoir performé à la Youth America's Cup, vous allez jouer dans la cour des grands. Une sélection surprise ?

AC: Je vous avoue que c'était les montagnes russes au niveau des émotions le jour du téléphone. Mais ça a été aussi beaucoup de travail accompli pour atteindre cet objectif. La Coupe de l'America, c'est le rêve de tout jeune marin. Il y a eu un élan de motivation après les victoires d'Alinghi. C'est magique de pouvoir faire partie de cette équipe suisse talentueuse. J'éprouve une grande fierté d'avoir été retenu. Maintenant une nouvelle histoire commence, il faut aller de l'avant.

Particularité de votre équipage: il sera 100% suisse

avec plusieurs jeunes au sein du Power Group. Un atout plutôt qu'une faiblesse ?

AC: C'est sûr que notre équipage est plus jeune que lors des précédentes campagnes. Mais n'oublions pas que nous nous appuyons également sur des régatiers d'expérience dans le Driving group. Et le fait d'être jeunes n'est pas un complexe. Nous avons prouvé que nous avons de nombreux talents en Suisse. Nous aurons aussi besoin de produire de l'énergie dans ce Power group pour que la cellule arrière puisse utiliser le bateau à son plein potentiel. Nous aurons d'ailleurs un cycliste ainsi que deux rameurs dont l'impulsion physique sera très utile. Pour ce qui est d'une équipe 100% nationale, c'est une condition imposée par le Defender Team New Zealand. Pendant des années, c'était un peu le mercato pour cette coupe. Tout le monde recherchait les meilleurs régatiers du monde. Les Néo-Zélandais ont un très beau vivier chez eux, peut-être qu'ils voulaient le protéger. Mais avoir un équipage helvétique nous apporte encore plus de motivation. Nous y allons pour défendre nos couleurs.

Vous naviguez actuellement en GC32. À Barcelone le niveau montera encore d'un cran avec ce bateau volant, l'AC75. Vous êtes prêts à dompter la bête ?

AC: C'est un petit bijou de 75 pieds (23 mètres) de long qui

alterne son envol sur ses deux foils à bâbord ou à tribord. Depuis la dernière Coupe de l'America, on a clairement passé un cap au niveau technologique. Il peut aller jusqu'à 50 nœuds, c'est impressionnant. Mais, en effet, avec une telle vitesse, on n'a plus le droit à l'erreur. C'est un peu comme en Formule 1. Il faut avoir tous les paramètres en tête, la moindre petite faute peut coûter cher. On peut vite se retrouver distancé. Les concurrents devront être solides pour avoir une chance de défier le Defender en finale.

Les autres challengers annoncés

En plus d'Alinghi, trois autres équipages sont annoncés pour l'instant partants pour cette 37^e Coupe de l'America. Ils espèrent tous pouvoir affronter le Defender: Team New Zealand:

- Luna Rossa (IT)
- Team UK
- American Magic

Selon Yves Detrey, une rumeur court dans le milieu de la voile: «Un défi français pourrait être aussi de la partie, mais rien n'est encore palpable.»

Le premier est un vieux loup de mer. À 43 ans, il participera à sa cinquième campagne, dont quatre pour le compte d'Alinghi. Deux fois titré, Yves Detrey a également connu la défaite en 2010 contre Oracle. Après avoir mûrement réfléchi, il a décidé de repartir à l'aventure. Le second, Arthur Cevey vivra quant à lui sa première expérience en Coupe de l'America. À 26 ans, il a déjà participé à l'édition jeunesse en 2017 aux Bermudes avec la Team Tilt (3^e). Avec 10 années au compteur comme régatier, cet ancien sprinteur peut s'appuyer sur une solide expérience en foiler (bateau qui dispose d'ailerons incurvés permettant la surélévation et un gain en vitesse).

En 2024 à Barcelone, tous les équipages s'affronteront sur des AC75, des monocoques qui peuvent pourfendre les eaux à 50 nœuds (presque 100 km/h). Mais d'ici-là, les marins d'Alinghi peaufinent leurs gestes sur des plus petits bateaux, les GC32, en attendant que les monstres des mers sortent des chantiers navals. Les deux régatiers nous donnent leurs premières impressions sur leur équipe ainsi que sur le défi qui les attend.



Des Mermigans battues, mais fières

Rugby

Les joueuses valdovalaisannes ont perdu ce samedi leur titre de championne suisse contre Lucerne, malgré un match admirable.

| Bertrand Monnard |

C'était la fête du rugby samedi à Yverdon. Toutes les finales des championnats suisses étaient organisées au stade municipal, des juniors jusqu'à celle des hommes (victoire d'Yverdon contre Genève). La finale féminine (LNFA) s'est jouée en tout début d'après-mi-

di, quand le thermomètre frôlait les 35 degrés. Les Mermigans (qui regroupent les filles de Monthey, Palézieux et Nyon) affrontaient les grandes favorites, invaincues toute la saison, les Lucerne Dangels. Les Valdo-Valaisannes ont tout essayé, mais elles s'inclinent finalement 8-19 et abandonnent leur titre à leurs rivales.

L'entraîneur Rémy Boriassé prend ses joueuses dans ses bras les unes après les autres pour les consoler, les féliciter. Les sourires se mêlent aux larmes dans ces moments chargés d'émotion. «Tu es forcément déçu quand tu perds une finale. J'avais dit aux filles d'en tout cas ne pas leur donner la victoire. Mais ce match, c'est Lucerne qui l'a gagné et pas nous qui l'avons perdu. Je suis fier de mon équipe.»

Baroud d'honneur

Les Mermigans et les Lucerne Dangels se sont livrés un duel impitoyable pendant près d'une heure trente, avec des plaquages à tous les coins du terrain, des contacts sans pitié, des mêlées impressionnantes. Tout cela dans un esprit de fair-play cher au rugby. Chaque fois qu'une fille peinait à se relever, une main adverse se tendait. «Ça a été une belle vitrine pour le rugby féminin», se réjouit Rémy Boriassé.

Lucerne a largement dominé la première mi-temps comme l'illustre au score sans appel de 19-5. Mais alors que l'affaire semblait pliée, les Mermigans ont tout donné pour un très beau baroud d'honneur en deuxième période, acculant souvent les Lucernoises

dans leur camp, encouragées par les «Allez les filles, on ne lâche rien, on y croit jusqu'au bout» scandés par une belle cohorte de supporters. La réduction du score à 19-8 à quelques minutes du terme n'a pourtant rien changé: la meilleure équipe l'a emporté.



Pas de deuxième titre consécutif pour les Mermigans. Elles n'ont rien pu faire en finale ce samedi contre la supériorité des Lucerne Dangels.

| DR

Une famille avant tout

Pour la capitaine Astrid Montalti, Française de 29 ans, la déception se teinte de fierté comme chez son entraîneur. «Une finale ça se gagne. Mais nous avons lutté jusqu'au bout contre notre bête noire», lance-t-elle alors que ses

coéquipières, main dans la main, saluent les supporters.

L'entaille qu'elle porte sur le nez témoigne de l'âpreté du combat. «Oui, ça a été très dur». Le père d'Astrid Montalti était joueur lui-même et la Jurassienne joue au rugby depuis l'âge de trois ans et a disputé cette finale aux côtés de sa sœur cadette, Marion 26 ans.

Si les Mermigans s'entraînent le plus souvent séparément dans leurs clubs respectifs, l'équipe, comme on l'a vu samedi, affiche une belle solidarité. «D'inconnues les unes pour les autres au début, nous sommes devenues copines, puis sœurs et aujourd'hui nous formons une vraie famille», conclut la capitaine déterminée à repartir à la conquête du Graal.

Côté Jardin sort l'artillerie courte

Arts de la scène

Le théâtre aiglon Waouw met sur pied son premier festival en plein air avec trois spectacles tous publics présentés les 25 et 26 juin.

| Sophie Es-Borrat |

Après une première expérience dans le parc Mon Séjour d'Aigle l'été dernier avec le chapiteau de la compagnie des Arpenteurs, le théâtre Waouw a décidé de remettre le couvert en organisant non pas un spectacle, mais trois, dans le cadre d'un festival de formes courtes baptisé Côté Jardin.

«Dès l'instant où nous avons intégré nos bureaux dans le bâtiment attenant, fin 2020, qui abrite aussi les salles de répétition, nous avons eu envie de faire quelque chose dans ce bel espace. Il est souvent peu exploité du fait qu'il n'est pas ouvert au public», explique Clément Reber, codirecteur du théâtre Waouw.

Un format particulier

Une envie couplée à celle de proposer des spectacles de 45 mi-



Selon Clément Reber, ce festival est destiné à perdurer. | S. Es-Borrat

nutes à 1h10, qu'ils peuvent difficilement accueillir dans le cadre de leur saison normale. «Autre coïncidence, ajoute Clément Reber, une ancienne élève de notre école devenue professionnelle a créé une compagnie de théâtre itinérant avec un camion qui se transforme en scène.»

Ce premier Côté Jardin est aussi l'occasion pour le théâtre Waouw d'investir encore davantage le centre d'Aigle, après un exil forcé de cinq ans dans la zone industrielle. Jouer en extérieur im-

plique toutefois des contraintes, comme la nécessité de bien se faire entendre malgré le bruit environnant, impossible à maîtriser. Mais chaque troupe devrait tirer son épingle du jeu dans ce décor naturel (lire encadré).

Pour ce qui est du public, il n'a pas à s'inquiéter si la météo n'est pas au beau fixe, selon le codirecteur. «Nous avons prévu toute une série de tentes, de tonnelles et de barnums. La scène du camion permet d'avoir un espace couvert, et si le temps est

aléatoire, nous pourrions décaler l'horaire du spectacle Gnoko Box ou avoir recours à un plan de repli en salle en dernier recours. Mais nous croisons les doigts.»

Pour l'heure, des réservations rentrent régulièrement. «Si nous avons une centaine de personnes sur le week-end nous serons très contents, annonce Clément Re-

prévue avec «le Mirage», dans les jardins de «la Maison blanche» à Monthey. «Nous aimerions créer des ponts culturels avec le Valais, révèle Clément Reber. La région gagnerait à se fédérer et affirmer une identité chablaisienne passe aussi par la culture.»

Sachez encore que les Arpenteurs, experts du théâtre iti-

néral en plein air qui s'étaient produits l'an dernier au parc Mon Séjour, y reviendront avec une autre compagnie les 11 et 12 septembre. La prochaine saison du théâtre Waouw sera ainsi lancée, avant le retour des représentations dans la salle du numéro 3 de la rue Plantour, inaugurée en septembre dernier.

“

Nous avons eu envie de faire quelque chose dans ce bel espace”

Clément Reber
Codirecteur du théâtre Waouw.

ber. Ce n'est pas une très grosse ambition, je pense que c'est réaliste mais c'est une première édition, un essai. Et nous n'avons pas eu l'occasion de faire énormément de communication sur le festival.»

De la suite dans les idées

Quoi qu'il en soit, les organisateurs comptent pérenniser l'événement. Pour la deuxième mouture, une collaboration est

Les trois spectacles

Le livre de contes (14h samedi, 13h dimanche): Miss Mosa et Sir Isier utilisent leur camion-scène astucieusement aménagé l'an dernier pour emmener le public dans le monde des troubadours et des conteurs. Dans ce spectacle interactif, les deux Chablaisiens se jouent du décor avec humour et en musique.

Gnoko Bok (14h samedi, 15h dimanche): mêlant cirque et théâtre, la compagnie séduoise Cirqu'en Choc parle de féminisme et de racisme sans être moralisatrice. Pour donner le ton, les places sont attribuées par tirage au sort aux spectatrices et spectateurs, sur des sièges disparates plus ou moins confortables.

La vie est un miracle (18h samedi, 17h dimanche): premier spectacle en phase de création d'un jeune collectif vaudois, qui donne l'occasion au public de constater l'évolution du travail. Les Lausannois Wombat y reproduisent leur version de l'univers festif et musical du film d'Emir Kusturica du même nom.

Plus d'informations sur waouw.ch *

* Scannez pour ouvrir le lien



Une joyeuse pandémie de fièvre celtique



Le 13^e Festival celtique de Corbeyrier, c'est ce vendredi et samedi soir. | DR

Corbeyrier

Après deux annulations, c'est reparti ce week-end pour le festival robaleu avec quatorze concerts.

| Karim Di Matteo |

La programmation a connu quelques petits changements de dernière minute, mais l'essentiel n'est pas là. Le Festival celtique de Corbeyrier fait son retour ce week-end pour sa 13^e édition, après deux annulations dues à

la pandémie. L'hydromel coulera plus que jamais.

Quatorze concerts sont au programme entre vendredi et samedi soir sur la grande scène Braz et la plus intimiste Tanière. «Un groupe a annulé à la suite de sa dissolution et nous l'avons remplacé par les Valaisans de Reeds & Strings, qui ouvriront le vendredi à 21h30 à la Tanière», précise Sandrine Chalet, présidente du festival. Le groupe Fossilis, constitué d'anciens de Corbeyrier pour fêter les 25 ans du festival, a lui aussi dû jeter l'éponge. «C'est Chouchen qui officiera et il comprendra aussi quelques dinosaures. L'ambiance Hydromel (ndlr: groupe emblématique de la première édition de 1997) sera bien au rendez-vous!»

Pour le reste, l'Écossaise Julie Fowlis, ses quatre compatriotes de Fara et le trio irlandais de Socks in a Frying Pan occuperont le haut d'une affiche qui sentira bon le scotch et la crêpe bretonne, sans oublier la scène locale et suisse (The Cupateas, les Neuchâtelois de Lug Ceol ou encore Poivre et Celte).

Et l'impro dans tout ça? Aux côtés des saltimbanques, tout un chacun est invité à dépoussiérer son vieux biniou ou violon pour participer à l'effort collectif sur la petite scène prévue à cet effet. Celle-ci accueillera également des initiations à la danse celtique. Elle prendra place dans le champ situé au bas du site, là où, nouveauté, battra le cœur du Festival celtique.

Ce dernier peut compter sur un cadre idyllique et la forêt voisine pour y prévoir des contes et d'autres animations dans l'esprit. Une façon de cultiver une certaine fibre verte du festival. D'ailleurs, pour éviter à Corbeyrier «de devenir un parking à ciel ouvert», les organisateurs rappellent que le prix du bus depuis Aigle est compris dans le billet d'entrée.

www.festival-celtique.ch *



* Scannez pour ouvrir le lien

Pub



zom
ARTISTE

EXPOSITION DE SCULPTURES
DE L'ARTISTE ISABELLE THILTGÈS

du 13 juin au 18 septembre 2022 - Commune de Veytaux

VERNISSAGE
Mercredi 22 juin à 17h
Maison de commune
de Veytaux

www.veytaux.ch
www.isabellethiltges.com







Fête nautique à Villeneuve

les 17 et 18 juin 2022

La Société de Sauvetage de Villeneuve organisait le week-end dernier son rendez-vous traditionnel, avec au programme notamment des concours de rame.

Photos par **Morgane Raposo**



Les membres du Sauvetage de Villeneuve sont toujours prêts à aller secourir une personne en difficulté sur le Léman.



La société a concocté de bonnes choses à déguster pour les convives de la fête.



Les membres de la société sont des bénévoles.



On se régale avec les petits plats du Sauvetage.



Les pompiers en visite chez les sauveteurs.



Ambiance estivale à Villeneuve.



Villeneuve fait partie de la Société Internationale de Sauvetage du lac Léman.



Les sauveteurs peuvent être alarmés 365 jours par an.



Le bateau est équipé pour accueillir des blessés.



On fait la file pour les filets de perches du Sauvetage.

Mots fléchés

| | | | | | |
|----------------------|----------------------------|--------------------------------------|----------------------|-----------------------|--------------------------|
| ENURÉSIE | MALHEUR | POSE | PETIT CRUSTACÉ | PLU BIEN MARQUÉ | PAR OPPOSITION |
| FAIRE SIEN | ÉTREINTES | SUJETS AUX MOQUERIES | OISEAU PALMIPÈDE | IRIDIUM EN ÉQUATION | ESQUIVA |
| ARBRE FRUITIER | | | | | DISPERSÉES |
| VIADUCS | | | | | ELLES PORTENT LA CULOTTE |
| | | EN VILLE QUI CONTIENT DE L'ANTIMOINE | | OISEAU VOLEUR | |
| MULTITUDES COMPACTES | | | CAROLINE ET VIRGINIE | IL SE PIQUE AU DÉPART | |
| ENLEVÉ | | DÉCAPITE-RAS | DIEU CELTE | | |
| REPÈRES SISMIQUES | | PETITS SAULES | | | MAMMIFÈRE ONGULE |
| SUJET ANONYME | IL REMONTE À L'ANTIQUITÉ | AVALEE | | PLANTE HERBACÉE | |
| | | SPIRITUEUX | | FIN DE PRIÈRE | |
| SURVEILLAIS | | | ESPRIT | | ÉTABLISSEMENTS RÉDUITS |
| INTERCALÉ | | | GRAND PERROQUET | | |
| | | | CONDUIT | | |
| ENCAUSTIQUA | | | INVENTENT | | |
| LETTRES DU MAÎTRE | | | | | |
| | SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE | | | POIGNÉES | |

Mots croisés

HORIZONTALEMENT
1. Arrivant à son déclin. **2.** Il est issu de la cuisson du sucre. **3.** Repaire d'espions. Sifflement pour attirer l'attention. **4.** A bout de forces. Serpent à plumes. **5.** Métal alcalin. **6.** Additionnée de matière grasse. Il paresse le long de l'Amazone. **7.** Réduction d'hélium. Ne pas savoir où aller. **8.** Ni lavé, ni blanchi, ni teint. Conséquence de la condensation. **9.** Etoffes de laine rase. **10.** Laissée dans un bain. **11.** Fleuve d'Éthiopie. Vaisseau de Noé. **12.** Prolongation de temps. Mauvaise imitation. **13.** Amateur d'art.

VERTICALEMENT
1. Partie d'une annonce publicitaire qui attire le regard. Industrie de la toilette. **2.** De bonne humeur. Cherche à obtenir. **3.** On la consultait au temple. Sollicite des passants. **4.** Sodium de chimiste. Elle crée des vers sans inspiration. Tombeur de dames. **5.** Mettre sur le dos de quelqu'un. Marque allongée. **6.** Terme d'appartenance. Collection de plantes séchées. **7.** Raison invoquée. Il étouffe ses proies. **8.** Nomade du Sahara. Tel un style de jazz de la fin des années 20. **9.** Tapis de judokas. Ensemble d'individus.

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | |
| 13 | | | | | | | | | |

Sudoku

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | | | 5 | | | 4 | | 8 |
| 2 | | | 4 | 3 | 8 | | | 6 |
| 9 | 8 | | 7 | 6 | 2 | | | |
| | | | | | | 3 | 1 | |
| 1 | | 8 | | 4 | 6 | 9 | 5 | 7 |
| 7 | | | | 5 | | 8 | | |
| | 9 | | 2 | | | | | |
| 3 | 7 | 2 | | 8 | 4 | 6 | | |
| | 5 | | | | 3 | | 7 | |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | | | | | | | | 9 |
| | | | 2 | 8 | | | | |
| 7 | | | | | 3 | 8 | 6 | |
| | | | 8 | | | 4 | 2 | 6 |
| 9 | 4 | | | | | 3 | | |
| | 1 | | | | | 9 | | |
| | | 9 | 4 | | | 6 | | |
| | 8 | | | | | | | 1 |
| | | 3 | 2 | 1 | | | | |

Solutions

DIFFICILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 6 | 5 | 1 | 2 | 7 | 4 | 9 | 3 |
| 4 | 7 | 1 | 7 | 2 | 1 | 7 | 2 | 1 |
| 2 | 6 | 9 | 8 | 5 | 6 | 5 | 8 | 2 |
| 4 | 9 | 6 | 2 | 2 | 7 | 5 | 1 | 8 |
| 3 | 7 | 2 | 2 | 7 | 5 | 1 | 8 | 3 |
| 7 | 6 | 3 | 9 | 5 | 1 | 8 | 4 | 2 |
| 1 | 2 | 8 | 3 | 4 | 4 | 6 | 9 | 7 |
| 5 | 3 | 7 | 1 | 9 | 4 | 2 | 6 | 5 |
| 9 | 8 | 4 | 7 | 6 | 2 | 5 | 3 | 1 |
| 4 | 9 | 6 | 2 | 2 | 7 | 5 | 1 | 8 |
| 3 | 7 | 2 | 2 | 7 | 5 | 1 | 8 | 3 |
| 6 | 3 | 7 | 1 | 9 | 4 | 2 | 6 | 5 |

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 5 | 1 | 6 | 9 | 3 | 2 | 7 | 4 |
| 3 | 7 | 2 | 1 | 8 | 4 | 6 | 9 | 5 |
| 4 | 9 | 6 | 2 | 2 | 7 | 5 | 1 | 8 |
| 7 | 6 | 3 | 9 | 5 | 1 | 8 | 4 | 2 |
| 1 | 2 | 8 | 3 | 4 | 4 | 6 | 9 | 7 |
| 5 | 3 | 7 | 1 | 9 | 4 | 2 | 6 | 5 |
| 9 | 8 | 4 | 7 | 6 | 2 | 5 | 3 | 1 |
| 4 | 9 | 6 | 2 | 2 | 7 | 5 | 1 | 8 |
| 3 | 7 | 2 | 2 | 7 | 5 | 1 | 8 | 3 |
| 6 | 3 | 7 | 1 | 9 | 4 | 2 | 6 | 5 |

Big Bazar : PÉTONCLE - PLOÏCÈNE - TENAILLE.

Big bazar

Reconstituez trois mots de huit lettres sachant que les lettres doivent se toucher et qu'elles ne peuvent être utilisées qu'une seule fois pour un même mot.

| | | | |
|---|---|---|---|
| E | N | O | T |
| N | C | P | E |
| E | L | L | N |
| C | O | I | A |

Pub

Votre avis compte !

Faites entendre votre voix, **ce journal c'est le vôtre !**

Votre avis nous intéresse pour continuer de faire évoluer Riviera-Chablais. Faites-nous part de votre retour et de vos idées par le biais de ce **questionnaire en ligne**.

ww4.efs-survey.com/uc/Riviera-Chablais



Riviera Chablais
votre région

Un Chablaisien sera ses yeux sur la course Sierre-Zinal

L'histoire

Atteinte du syndrome de Lyell qui l'a rendue quasi aveugle, Sandrine Chauvy se lance des défis sportifs un peu fous. L'association Out'cha va l'aider à réaliser son rêve.

| Karim Di Matteo |

«Tu vas où?, lance soudain Hervé Acosta à Sandrine Chauvy qui s'apprête à regagner la voiture. On n'a pas fini, on va refaire un tour ma grande!» On peut dire que le trailler bellerin ne prend pas son rôle à la légère. Avec ses deux compères de l'extrême, Patrick Sumi et Victor Hugo Do Carmo, de l'association d'inclusion sociale Out'cha, il s'active à réaliser des rêves via le sport. Et cette fois encore, le défi n'est pas des moindres: guider l'habitante du val de Travers (NE), gravement handicapée de la vue, sur la trentaine de kilomètres de la course Sierre-Zinal le 13 août prochain.

Rien que ça? Non, elle récidivera sur le Matterhorn Ultraks, à Zermatt, une semaine plus tard. Ils seront cinq à se relayer pour la mener au terme des deux parcours, dont Alain Pointet, son guide de toujours.

“

Au boulot et en amour, on m'a toujours laissé entendre que j'étais un problème. Dans le sport, non”

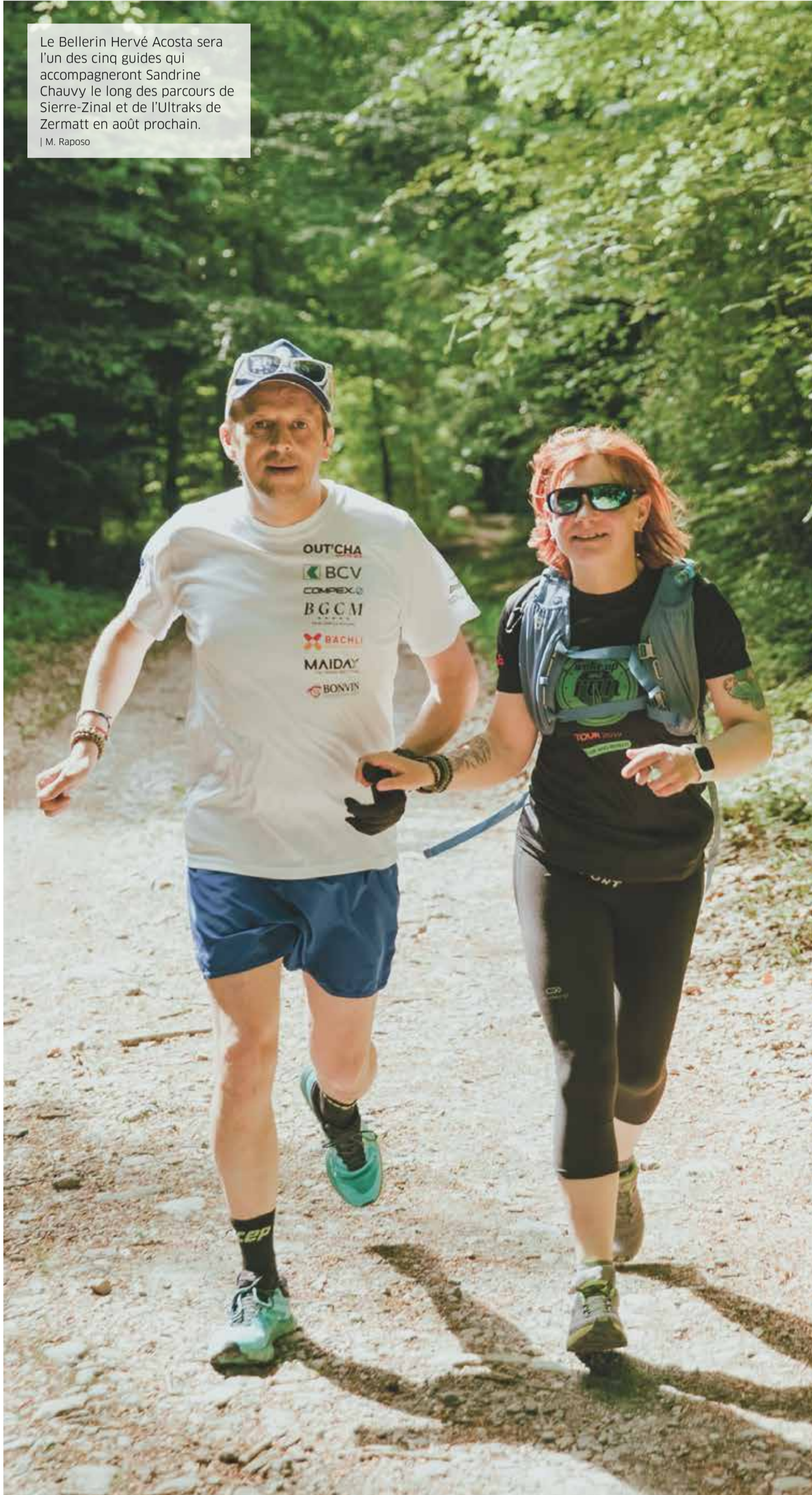
Sandrine Chauvy
Atteinte du syndrome de Lyell et malvoyante

Un peu cinglée Sandrine Chauvy? «Complètement, mais j'assume. J'ai beau souffrir, j'adore, se marre cette enfant de Morges, 46 ans. Alors bien sûr, je vais à mon rythme, je ne peux pas avancer aussi vite que quelqu'un qui a ses deux yeux. Pour moi, la vraie performance c'est d'arriver au bout et d'avoir envie de recommencer.»

Il faut dire que l'adversité, elle connaît. À l'âge de 6 ans, une mauvaise réaction à un vaccin développe en elle le syndrome de Lyell, un cas sur deux millions. La maladie auto-immune provoque des brûlures au 2^e degré sur 60% de son corps et de graves séquelles aux muqueuses, dont celles des yeux. À l'hôpital, on l'a annoncée mourante à plusieurs reprises à son père. Mais elle s'est accrochée, en dépit de tout. «Au boulot et en amour, on m'a toujours laissé entendre que j'étais un problème. Dans le sport, non», lance celle qui a fait le choix de vivre seule à Fleurier avec son chat Kyo («oui, comme le groupe»).

Le Bellerin Hervé Acosta sera l'un des cinq guides qui accompagneront Sandrine Chauvy le long des parcours de Sierre-Zinal et de l'Ultraks de Zermatt en août prochain.

| M. Raposo



Le sport et le bouddhisme la tiennent debout, au sens propre et figuré. Alors pas question d'arrêter. «Même si, avoue-t-elle, la question s'est posée au vu de ma maladie et de ma peine à souffler. Mais les médecins m'ont dit que c'était la meilleure des thérapies.»

Et dire que bouger, «c'était la plaie» avant ses 20 ans! Ski alpin, ski de rando, step, kickboxing, pump, etc.: l'adepte de fitness et de natation s'essaye à tout ce qu'elle peut. Jusqu'à la révélation de la course, il y a cinq ans. «J'ai rencontré Alain Pointet via une amie commune. Au début, nous faisons de la moto, une de mes passions, jusqu'au jour où je lui ai demandé de m'initier à la course à pied. Progressivement, nous avons enchaîné sur des distances plus longues. Pour finir, sur un coup de tête, j'ai voulu passer au triathlon.»

Elle s'exécute pour la première fois à La Chaux-de-Fonds. Puis, la confiance aidant, elle demande à se lancer dans le trail. «J'ai commencé par celui de Tramelan (BE). C'était extraordinaire, surtout l'arrivée dans un tonnerre d'applaudissements et de monter sur le podium alors que je n'avais rien gagné. Ils m'ont demandé de revenir l'année suivante.»

Une question de confiance

Sur le parcours de la piste Vita, Sandrine serre le pouce d'Hervé, qui lui indique la direction en inclinant son doigt. «Un peu comme un joystick», image-t-il. À chaque pause, le Bellerin dispense ses conseils, en premier lieu sur la respiration. «Elle monte très bien. En descente, c'est plus compliqué. On y va en file indienne, elle peut se mettre en appui sur moi. À Sierre-Zinal, il y aura des bouts où elle ira vite, mais le début sera très dur et la dernière descente une course en soi.»

Raison pour laquelle la communication reste l'enjeu numéro un. «Je pensais que ça passerait surtout par la parole, mais c'est avant tout du langage corporel, explique Hervé. Le guidage est vraiment une question de confiance. Je pensais qu'on devrait s'adapter à elle, mais c'est surtout elle qui s'est adaptée à nous, et facilement.» Le Bellerin ne cache pas pour autant une certaine appréhension: «La première fois, je lui ai dit: j'ai peur de te faire mal.»

Et Sandrine, n'a-t-elle pas peur? «Si, ça m'arrive, et j'ai déjà connu quelques chutes mémorables, pleuré certaines fins de courses et éprouvé de gros doutes. Mais quand j'ai envie d'abandonner, de tout envoyer balader, mes guides me disent simplement que c'est hors de question et je vais de l'avant.»

Hervé ne pourrait rien entendre qui lui fasse davantage plaisir: «Pour Out'cha, cette expérience est un moteur. On cherche des buts pour notre association, on veut amener des gens à rêver. Et Sandrine, elle a besoin de rêver.» Parfois même un peu trop vite: «Mon prochain objectif, c'est un 4'000 mètres!» Hervé la tempère gentiment: «Oui, mais une chose à la fois.» Et les deux de repartir pour un tour de piste sur les copeaux de la piste Vita.

Pour soutenir le projet:

IBAN CH53 0076 7000
5546 2495 4 ou par Twint:
078 958 06 26. Pour en savoir plus sur l'association Out'cha: www.outcha.org.